



Conférence Générale
de la Jeunesse Luxembourgeoise a.s.b.l.

Rapport d'Activité
2000 - 2001

Index

Le mot du président	7
Introduction	9
I Fonctionnement interne	11
1 Le Bureau Exécutif	11
1.1 Mandats dans le bureau exécutif	11
1.2 Mandats de la CGJL	11
1.3 Composition et évolution du bureau exécutif	12
1.4 Organisation au sein du bureau exécutif	14
1.5 Règlement interne et Statuts	15
2 Les organisations-membre	16
3 Le personnel	17
3.1 Personnel payé par la CGJL	17
3.2 Personnel payé par le Service National de la Jeunesse	17
4 La Galerie Kons	18
4.1 Mobilier	18
4.2 Communication	19
4.3 Gestion des outils d'accès	19
4.4 Assurances	20
4.5 Divers	20
5 Les finances	20
5.1 Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse	20
5.2 Ministère de la Culture	21
5.3 Service National de la Jeunesse	21
5.4 Livre-Blanc	21
5.5 Acquisition de produits et sollicitation de services	21
6 Divers	22
6.1 Logo et papier-entête	22
6.2 Publications de la CGJL	22
6.3 Réception de fin d'année	22
II Livre-Blanc sur la politique de jeunesse au Luxembourg	23
1 Introduction	23
2 Les forums	23
3 Les enquêtes	25
4 Les entrevues	26
5 Coopération avec le Youth Forum	28
6 Autres activités de la CGJL dans le cadre du Livre-Blanc	29
7 Rencontres transnationales des core-groups (23-24 septembre 2000)	29
8 Rencontre Européenne des Jeunes à Paris (05-07 octobre 2000)	30
9 Conseil Européen des Ministres de la Jeunesse (08-09 novembre 2000)	30
10 Séminaire sur la politique de jeunesse au Luxembourg (25 novembre 2000)	31
11 Forum Final de la CGJL (10 février 2001)	31
12 Consultation de la Société Civile (20 février 2001)	32
13 Rencontres bilatérales (08 mars 2001)	32
14 Rencontre européenne à Uméå, Suède du nord (16-18 mars 2001)	32
15 Finalement ...	33

VI International	51
1 Youth Forum	51
1.1 Bodensee-Benelux-Cooperation	51
1.2 Exécutive aux îles Azores	51
1.3 Assemblée Générale 19-21 octobre 2000 (Bruxelles)	51
1.4 Autres activités	52
2 All-China Youth Federation - ACYF	53
3 Accord culturel Luxembourg-Flandres - Echange d'experts des CNJ	55
4 Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales de Suède	56
5 National Unions of Students in Europe - ESIB	57
6 Goethe Institut Zagreb	57
7 UNITED	57
8 Mali	57
9 Asia-Europe Youth Camp 2000	57
10 United Nations Organization - UNO	57
11 Burkina Faso	58
Annexes	59
Annexe 01: Résumé sur les différentes configurations du bureau exécutif	60
Annexe 02: Bureau Exécutif - Présences	61
Annexe 03: Bureau Restreint - Présences	68
Annexe 04: Groupes de travail - Présences	69
Annexe 05: Organisations-membre de la CGJL	70

Le mot du président

Bien travaillé, CGJL.

Après maintenant ma deuxième année de présidence, je suis content de pouvoir présenter le rapport d'activité pour l'année sociale 2000-2001. Je tiens à remercier à cette occasion tous ceux qui ont contribué au bon travail de la CGJL. Un rapport d'activité de plus de soixante pages est une première pour la CGJL. Ce rapport est l'œuvre essentiellement de Patrick Hienckes, qui, entre automne 1999 et hiver 2000, a été le responsable administratif de la CGJL. Je tiens encore à remercier à cet endroit Frédéric Krier, qui a pris la relève de Patrick et qui a continué le travail de Patrick entre novembre 2000 et avril 2001. Sans leur dévouement à la cause de la CGJL, le bilan de l'année passée serait bien plus maigre et je ne pourrais certainement pas présenter avec la même fierté ce rapport.

Je tiens aussi à remercier à cet endroit les autres membres du Bureau Exécutif. Un merci tout particulier à Joël Meyer, secrétaire général et aux deux vice-présidentes Danièle Rasqué et Annick Gut. Joël, Danièle et Annick étaient pour moi une aide et un soutien particulièrement efficace. Ceci est vrai aussi pour Claude Neuberg et Gérard Duhr, qui se sont investis particulièrement dans le travail au niveau international. Merci aussi à Annette Kemp-Klemann, qui a souvent dû arranger sa vie privée pour assister aux réunions du bureau, et à David Wagner, le président de mon organisation d'origine, l'UNEL. L'UNEL m'a toujours supporté avec grand enthousiasme et je lui dois mon chemin au niveau de la politique de jeunesse. Un merci aussi à Marc Rollinger, pour qui la participation aux réunions du Bureau Exécutif était souvent difficile vu qu'il fait ses études à l'étranger.

La Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise, en tant qu'organisation faîtière des mouvements de jeunesse au Luxembourg, a dû assumer depuis toujours la tâche difficile de réunir une panoplie de points de vue et de sensibilités différents. Mais réunir, ou plutôt se réunir, ne signifie pas être neutre. Bien au contraire, le dialogue entre les organisations de jeunesse par le biais de leurs représentants respectifs au sein du bureau exécutif de la CGJL a permis de construire une base stable pour développer des positions et des revendications communes face aux institutions luxembourgeoises et européennes. Il faut dans ce contexte surtout évoquer la contribution de la CGJL à l'élaboration d'un Livre-Blanc sur la Politique de la Jeunesse Européenne. La CGJL était tant au niveau luxembourgeois qu'au niveau européen un moteur important dans le processus de consultation des jeunes, et les organisations-membre de la CGJL ont mis en commun leurs idées et leurs préoccupations pour concourir à une prise de position globale qui considère toute la panoplie des questions qui préoccupent les jeunes, qu'ils soient organisés dans un mouvement de jeunes ou non.

Le Bureau Exécutif s'est réuni l'année passée vingt-et-une fois, et le quorum était atteint à chaque fois. Ceci aussi est quelque chose de jamais vu et démontre l'esprit de coopération et la bonne entente qui règne maintenant au sein de la CGJL.

La CGJL a atteint les objectifs qu'elle s'était donnés il y a un an. Nous avons réussi à améliorer considérablement notre communication interne et nous sommes enfin perçus à l'extérieur non plus comme un organe superflu et inefficace où tout le monde ne fait que se batailler ou qu'organiser des voyages inutiles à travers le monde, mais comme un partenaire digne de confiance qui remplit son rôle de porte-parole des jeunes.

Introduction

Le présent rapport d'activité se subdivise en plusieurs parties. En voici de brèves explications quant à sa structure.

Le *premier chapitre* traite du fonctionnement interne de la CGJL. Il énumère les mandats des membres du bureau et les mandats de la CGJL et, d'une façon générale, présente comment la CGJL fonctionne. Le chapitre contient également tout ce qui touche à l'organisation technique du fonctionnement du bureau tel que les finances et le déménagement dans la Galerie Kons ainsi que la gestion des ressources humaines.

Le *deuxième chapitre* est dédié au Livre-Blanc. Il présente brièvement le processus de l'élaboration et fait un résumé des différentes étapes qu'il y a eu au cours du processus. Bien qu'il a été essayé de respecter la chronologie des événements, ceci n'a pas toujours été possible. Le Livre-Blanc est traité dans un chapitre à part car ce projet a impliqué la CGJL tant au niveau national qu'europpéen.

Le *troisième chapitre* résume les activités de la CGJL sur le plan national dans les différents organes et conseils mais aussi, par exemple, l'organisation du Concours Européen du Jeune Consommateur et le projet Rotondes.

Le *quatrième chapitre* traite des relations que la CGJL a entretenu avec ses organisations-membre.

Le *cinquième chapitre* résume les activités de la CGJL avec des organisations ou organes qui ne sont pas membre.

Le *sixième chapitre* finalement présente les activités de la CGJL au niveau européen et international tel que, par exemple, la Bodensee-Benelux-Cooperation dans le cadre du Youth Forum et la visite officielle de la CGJL en Chine suite à l'invitation de la All-China Youth Federation, mais également les activités de la CGJL dans le cadre de l'accord culturel entre le Luxembourg et la Flandres.

Les *annexes* contiennent, entre autres, des documents de synthèse relatifs aux présences des membres lors des réunions du bureau exécutif ou restreint.

Je vous souhaite une bonne et agréable lecture.

Patrick Hienckes
Luxembourg, le 25 mai 2001

I Fonctionnement interne

1 Le Bureau Exécutif

1.1 Mandats dans le bureau exécutif

Lors de la première réunion du bureau exécutif en date du 29 mars 2000, le président a informé les membres sur les candidatures qui étaient parvenues au secrétariat de la CGJL.

Ainsi, lors de l'Assemblée Générale, il n'y avait qu'une seule candidature pour le poste de président et Théo Tibesart fut élu président à titre personnel, conformément aux nouvelles dispositions des statuts.

Joël Meyer avait déposé sa candidature pour le poste de secrétaire général. Comme aucune autre candidature pour ce poste n'avait été déposée, le bureau était d'accord pour confier ce poste à Joël.

Trois candidatures pour les deux mandats de la vice-présidence avaient été déposées, à savoir celles de Caroline Gondoin, Frédéric Krier et Danièle Rasqué. Il a alors été retenu de procéder à un vote anonyme dont le résultat était le suivant: Frédéric recevait 2 voix, Caroline recevait 4 voix et Danièle recevait 6 voix. Les deux postes de la vice-présidence ont été, en conséquence, attribués à Danièle et à Caroline. A partir du 10 octobre 2000, la vice-présidente Caroline fut remplacée par Annick Gut.

Suite au fait qu'aucune candidature pour le poste de trésorier n'était parvenue à la CGJL et que les statuts de la CGJL ne prévoient pas explicitement ce cas, le président avait proposé que le poste fasse l'objet d'une loterie. Cependant, les membres du bureau se sont prononcé en défaveur d'un tel système de désignation « arbitraire » et ont proposé de suivre l'article 35 des statuts, à savoir de recourir aux textes de la loi pour toute matière ou éventualité qui ne serait pas explicitée par les statuts. Etant donné que la nouvelle loi sur les asbl ne prévoit pas obligatoirement l'attribution du poste de la trésorerie à une personne précise, le bureau exécutif arrêta que la gestion journalière sera confiée à Patrick Hienckes sous la responsabilité conjointe du président et du bureau exécutif.

1.2 Mandats de la CGJL

Le bureau a traité des mandats externes de la CGJL lors de la première réunion du bureau exécutif en date du 29 mars 2000.

Théo Tibesart représente la CGJL auprès du *Mérite Jeunesse* où il assure la vice-présidence. La vice-présidence est assurée d'office par le président de la CGJL et par le directeur du SNJ.

Sept candidatures pour le *Conseil Supérieur de la Jeunesse* sont parvenues à la CGJL de la part de Marc Rollinger, David Wagner, Joël Meyer, Annette Kemp-Klemann, Marc Rauchs, Claude Neuberg et Frédéric Krier. Il s'est révélé, cependant, qu'il n'est pas possible de nommer sept personnes et qu'il faut se contenter de cinq (comme prévu par le règlement). Par souci de composer une délégation aussi représentative que possible, il fut décidé de nommer David Wagner (représentant des Jonk Lénk jusqu'au 13 décembre 2000, de l'UNEL par après), Claude Neuberg (JB&JW), Joël Meyer (NGL J-Team), Gérard Duhr (DVLJ) et Annette Kemp-Klemann (LGS). Furent nommés membres suppléants les personnes suivantes: Théo Tibesart (président), Danièle Rasqué (JSL), Annick Gut (FNEL), Frédéric Krier (UNEL) et Patrick Hienckes (responsable administratif et de gestion).

Marc Rollinger, Danièle Rasqué et David Wagner avaient déposé leur candidature pour le *Conseil National des Programmes*. Puisque seulement deux places sont disponibles (un effectif et un suppléant), on a procédé à un vote, dont le résultat était le suivant: ayant reçu 5 voix, Marc Rollinger (CSJ) sera nommé membre effectif; ayant reçu trois voix chacun, un second vote entre Danièle Rasqué et David Wagner pour la détermination du membre suppléant était nécessaire. Lors du second vote, David Wagner a reçu 4 voix contre 3 pour

Danièle. David (représentant des Jonk Lénk jusqu'au 13 décembre 2000, de l'UNEL par après) sera nommé membre suppléant du Conseil National des Programmes. Marc Rollinger a remplacé Steff Schaefer après que ce dernier avait démissionné, et David Wagner a remplacé Frank Bauler.

En ce qui concerne la *Commission Nationale pour la Coopération avec l'UNESCO*, les mandats furent également répartis par un vote. Annette Kemp-Klemann avait reçu 1 voix, Frédéric Krier avait reçu 2 voix, Joël Meyer avait reçu 3 voix et Claude Neuberg avait reçu 5 voix. En conséquence, le membre effectif pour la Commission UNESCO sera Claude Neuberg (JB&JW) et le membre suppléant sera Joël Meyer (NGL J-Team).

Avant l'intégration des compétences en matière de jeunesse dans le Ministère de la Famille, il existait une « *Commission des Infrastructures* » dans laquelle Joël Meyer avait été nommé par José Pereira quand ce dernier était encore président de la CGJL. Cette commission n'a plus de base légale suite à la redistribution des compétences dans le domaine de la jeunesse lors de la formation du dernier gouvernement et, par ce fait, n'existe plus. Il faut donc trouver une solution pour remplacer cette commission. Il est important que les organisations de jeunesse puissent continuer à fixer ensemble avec l'Etat l'allocation des budgets respectifs.

Ceci est vrai aussi pour la *Commission des subsides*, où les représentants des organisations de jeunesse codécident avec les responsables du Ministère et du SNJ de la répartition des subsides pour activités du Ministère de la Jeunesse. Cette commission est essentiellement composée de membres du Conseil Supérieur de la Jeunesse.

Claude Neuberg représente la CGJL dans le *comité de sélection du programme JEUNESSE* et dans le *programme du Service Volontaire Européen*. Joël Meyer représente la CGJL dans le *groupe d'accompagnement du Programme JEUNESSE*.

1.3 Composition et évolution du bureau exécutif

Durant l'année sociale allant du 17 mars 2000 au 16 mars 2001, il y a eu quelques changements en ce qui concerne la composition du bureau exécutif. Ci-dessous se trouvent toutes les configurations dans lesquelles le bureau a fonctionné pendant un instant ou un autre (les changements sont mis en évidence)¹.

Pendant la période du 17 mars 2000 au 10 octobre 2000, les membres du bureau exécutif de la CGJL étaient les suivants (configuration 1):

Théo Tibesart	(président),
Rollinger Marc	(CSJ),
Rasqué Danièle	(JSL – vice-présidente),
Wagner David	(JONK Lénk),
Meyer Joël	(NGL J-Team – secrétaire général),
Gondoin Caroline	(FNEL – vice-présidente),
Kemp-Klemann Annette	(LGS),
Duhr Gérard (remplaçant Rauchs Marc)	(DVLJ),
Neuberg Claude	(JB&JW) et
Krier Frédéric	(UNEL).

Pendant la période du 10 octobre 2000 au 09 novembre 2000, les membres du bureau exécutif de la CGJL étaient les suivants (configuration 2):

Théo Tibesart	(président),
Rollinger Marc	(CSJ),
Rasqué Danièle	(JSL – vice-présidente),
Wagner David	(JONK Lénk),
Meyer Joël	(NGL J-Team – secrétaire général),

¹ Veuillez consulter l'Annexe 01: Résumé sur les différentes configurations du bureau exécutif et l'Annexe 02: Bureau Exécutif - Présences

<i>Annick Gut</i>	(FNEL – vice-présidente),
Kemp-Klemann Annette	(LGS),
Duhr Gérard (remplaçant Rauchs Marc)	(DVLJ),
Neuberg Claude	(JB&JW) et
Krier Frédéric	(UNEL).

Pendant la période du 09 novembre 2000 jusqu'au 30 novembre 2000, les membres du bureau exécutif de la CGJL sont les suivants (configuration 3):

Théo Tibesart	(président),
Rollinger Marc	(CSJ),
Rasqué Danièle	(JSL – vice-présidente),
Wagner David	(JONK Lénk),
Meyer Joël	(NGL J-Team – secrétaire général),
Annick Gut	(FNEL – vice-présidente),
Kemp-Klemann Annette	(LGS),
<i>Duhr Gérard</i>	(DVLJ),
Neuberg Claude	(JB&JW) et
Krier Frédéric	(UNEL).

Pendant la période du 01 décembre 2000 jusqu'au 13 décembre 2000, les membres du bureau exécutif de la CGJL sont les suivants (configuration 4):

Théo Tibesart	(président),
Rollinger Marc	(CSJ),
Rasqué Danièle	(JSL – vice-présidente),
Wagner David	(JONK Lénk),
Meyer Joël	(NGL J-Team – secrétaire général),
Annick Gut	(FNEL – vice-présidente),
Kemp-Klemann Annette	(LGS),
Duhr Gérard	(DVLJ),
Neuberg Claude	(JB&JW) et
<i>Wagner David</i>	(UNEL).

Pendant la période du 13 décembre 2000 jusqu'à maintenant, les membres du bureau exécutif de la CGJL sont les suivants (configuration 5):

Théo Tibesart	(président),
Rollinger Marc	(CSJ),
Rasqué Danièle	(JSL – vice-présidente),
---	---
Meyer Joël	(NGL J-Team – secrétaire général),
Annick Gut	(FNEL – vice-présidente),
Kemp-Klemann Annette	(LGS),
Duhr Gérard	(DVLJ),
Neuberg Claude	(JB&JW) et
Wagner David	(UNEL).

Le 10 octobre 2000, il y a eu un changement dans le groupe 3: La représentante de la FNEL (Caroline Gondoin) est remplacée par Annick Gut qui assume également le mandat de la vice-présidence. Caroline ne pouvait continuer à représenter la FNEL dans le bureau puisqu'elle poursuit ses études à Paris.

Le 09 novembre 2000, il y a eu un changement dans le groupe 4: Le représentant du DVLJ (Marc Rauchs) est remplacé par Gérard Duhr. Gérard remplaçait Marc Rauchs dès le début de l'année sociale et représentait le DVLJ dans le bureau depuis cet instant. Le changement était donc de nature purement administrative.

Le 01 décembre 2000, il y a eu un changement dans le groupe 4: Le représentant de l'UNEL (Frédéric Krier) est remplacé par David Wagner qui représente également les Jonk Lénk dans le bureau exécutif (groupe 1). En effet, en tant que dirigeant de projet à partir du 01 décembre 2000, Frédéric ne peut continuer à représenter une organisation dans le bureau.

Le 13 décembre 2000, il y a eu un changement dans le groupe 1: Le représentant des Jonk Lénk (David Wagner) cesse de représenter cette organisation dans le bureau exécutif car elle n'existe plus. Le fait que l'organisation Jonk Lénk n'existe plus était connu depuis le 21 novembre 2000 – il ne fallait qu'attendre la confirmation écrite. En outre, David n'aurait pu représenter deux organisations dans le bureau.



De gauche à droite: Joël Meyer (NGL J-Team ; secrétaire général), Claude Neuberg (JB&JW), Frédéric Krier (dirigeant de projets), David Wagner (UNEL), Théo Tibesart (président), Marc Rollinger (CSJ), Annette Kemp-Klemann (LGS), Annick Gut (FNEL ; vice-présidente), Gérard Duhr (DVLJ), Patrick Hienckes (responsable administratif et de gestion), Danièle Rasqué (JSL ; vice-présidente).

La photo fut prise lors de la réunion du bureau exécutif du 16 décembre 2000 et était utilisée pour les cartes de vœux de la CGJL pour la nouvelle année.

1.4 Organisation au sein du bureau exécutif

Lors de la première réunion en date du 29 mars 2000, le bureau a décidé de continuer le service du « Daily Mail », qui consiste en un email, qui informe tous les membres du bureau du courrier postal et électronique que la CGJL vient de recevoir le jour même et fait un bref résumé des dernières nouvelles et une actualisation du calendrier. Il s'est révélé, en effet, que la communication interne est un facteur déterminant pour assurer le bon fonctionnement de la CGJL. Le bureau exécutif arrêta, en outre, d'augmenter la fréquence des réunions du bureau exécutif ainsi que de se réunir chaque lundi à 17:30 heures pour assurer le bon fonctionnement du secrétariat et des affaires courantes en général. Ces réunions appelées du « *Bureau Restreint* »² s'adressent prioritairement aux membres du bureau exécutif qui ont un mandat (présidence, vice-présidence, secrétariat et trésorerie) mais il est permis, évidemment, aux autres membres d'assister également à une telle réunion. Ce type de réunion a fait l'objet

² Considérez l'Annexe 03: Bureau Restreint - Présences

de rapports envoyés à l'ensemble du bureau exécutif (comme, par ailleurs, tous les rapports des réunions ou entrevues de la CGJL).

Lors de cette même réunion, des groupes de travail furent constitués: Ainsi, quatre membres du bureau ont déposé une candidature pour le *groupe de travail « International »*³, à savoir Danièle Rasqué, Caroline Gondoin, Claude Neuberg et Frédéric Krier. Théo Tibesart fait aussi partie de ce groupe de travail. Pour le *groupe de travail « Livre-Blanc »*⁴, la CGJL a reçu des candidatures des personnes suivantes: Caroline Gondoin, Annette Kemp-Klemann, Marc Rauchs et Claude Neuberg. Il a cependant été retenu que ce groupe de travail est constitué par définition de tous les membres du bureau. En outre, Joël Meyer et Marc Rauchs ont fait parvenir au bureau leur candidature pour le *groupe de travail « Publications »*⁵. Par après, Frédéric Krier faisait aussi partie de ce groupe. Finalement, le *groupe de travail « Commission des Subsidés »*⁶ est composé de Théo Tibesart, Marc Rauchs et Frédéric Krier. Les candidatures pour ce groupe de travail sont également parvenues au bureau. En date du 27 septembre 2000, il fut décidé de créer un *groupe de travail « EuroJeune »*⁷. Ce groupe a comme fonction de coordonner les efforts de la CGJL dans son rôle de coordinateur national du Concours Européen du Jeune Consommateur. En date du 04 octobre 2000, le président a proposé de créer un *groupe de travail « Rotondes »*⁸. A présent, Théo Tibesart et Gérard Duhr sont inscrits dans ce groupe.

Remarque: Il y a des groupes de travail qui ne se sont jamais réunis *formellement* et il n'existe, par conséquent, pas de listes de présences pour ces groupes. Ceci ne signifie pas, cependant, que ces groupes étaient inactifs – bien au contraire: Souvent, il fut décidé de combiner plusieurs réunions pour des raisons d'organisation pratique.

1.5 Règlement interne et Statuts

Lors de la réunion du bureau exécutif du 11 avril 2000, le président faisait la lecture d'un projet de l'annexe 1 du règlement interne de la CGJL au bureau. Ce projet concernait la gestion des clés et est intitulé « Dispositions régissant la gestion des clés donnant accès aux bureaux de la CGJL dans la Galerie Kons ». Après que le bureau avait reformulé quelques dispositions qui manquaient de transparence, tout le monde était d'accord pour l'adopter.

Bien que, pour être tout à fait formel, il aurait fallu préparer un nouveau texte pour le soumettre au vote du bureau exécutif lors d'une prochaine réunion, les membres présents ont convenu d'adopter immédiatement le texte tel qu'amendé car sinon aucune clé n'aurait pu être distribuée à personne. Ainsi, pour ne pas compliquer les choses inutilement, l'annexe 1 du règlement interne de la CGJL fut adopté à l'unanimité.

Néanmoins, le bureau a constaté plus tard qu'il faut généraliser le texte de façon à ce que les dispositions ne concernent non seulement les clés mais également tout dispositif qui donne un accès total ou partiel à une personne quelconque à la propriété de la CGJL tel que des cartes magnétiques, des clés pour l'usage des ascenseurs, des clés pour boîtes aux lettres ou boîtes postales, des clés pour des caves, des clés pour la Caisse Cash ainsi que des clés électroniques (mots de passe).

Le président a expliqué aux membres, que, de toute façon, il faut que l'Assemblée Générale adopte le règlement interne pour que ce dernier ne peut sortir ces effets.

En ce qui concerne les statuts⁹, le bureau s'est rendu compte de la nécessité de les modifier.

³ Consultez l'Annexe 04: Groupes de travail - Présences

⁴ Consultez l'Annexe 04: Groupes de travail - Présences

⁵ Le groupe de travail « Publications » ne s'est jamais réuni formellement.

⁶ Le groupe de travail « Commission des Subsidés » ne s'est jamais réuni formellement.

⁷ Le groupe de travail « EuroJeune » ne s'est jamais réuni formellement.

⁸ Le groupe de travail « Rotondes » ne s'est jamais réuni formellement.

⁹ Publiés le 22 décembre 1999 dans le Mémorial C – N° 985

En effet, dans l'article 23 « Date et lieu de réunion » de la section III (Assemblée Générale) des statuts de la CGJL il est institué que l'assemblée générale se réunit le troisième vendredi du mois de mars et que l'assemblée est reportée au prochain vendredi ouvrable si ce jour est un jour férié. S'il est bien évident qu'un tel système rigide et inflexible peut poser des problèmes, ceci est particulièrement vrai pour cette année-ci. Dans le cadre du Livre-Blanc, Danièle Rasqué (JSL ; vice-présidente), Nico Meisch (Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse) et Frantz-Charles Muller (directeur du Service National de la Jeunesse) assisteront à un séminaire à Umeå (Suède du nord) et ce précisément à la date du troisième vendredi du mois de mars.

En outre, dans l'article 12 « droit de vote » de la section I (Dénomination, Siège, Durée et Définition du Statut de Membre) des statuts de la CGJL il est institué que chaque organisation-membre a droit à une voix pour autant qu'elle s'est acquitté de sa cotisation au plus tard à la date du 30 juin. Ceci ne fait guère de sens si on considère que l'Assemblée Générale délibère en mars de chaque année.

Cependant, il a été décidé de ne pas rouvrir pour le moment la discussion sur les statuts, vu les expériences de la CGJL dans ce domaine ces dernières années.

2 Les organisations-membre

A la fin de l'année sociale 2000-2001, la liste des organisations-membre de la CGJL se présente de la façon suivante¹⁰:

Chrëschtlech Sozial Jugend

Jeunesse Démocratique et Libérale

Jeunesses Socialistes Luxembourgeoises

FEP co/ AJEP

FNCTTFEL-Jeunesse

Neutral Gewerkschaft Lëtzebuerg - Jeunesse Team

SYPRO-Jeunesse

Association des Girl Guides Luxembourgeoises

Fédération Nationale des Eclaireurs et Eclaireuses du Luxembourg

Lëtzebuerger Guiden an Scouten

Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois

CARITAS Jeunesse

Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourg

Croix-Rouge Jeunesse

Daachverband vun den lëtzebuerger Jugendklibb

Jeunesse Etudiante Chrétienne

Jeunesse Européenne du Luxembourg

Lëtzebuerger Jongbaueren a Jongwenzer

Service Jeunesse de la Centrale Paysanne

Union des Jeunes Gens Israélites du Luxembourg

Union Nationale des Etudiant-e-s du Luxembourg

Le mandat de la présidence n'est pas assurée par une organisation précise car le président est élu à titre personnel.

La vice-présidence est assurée par une organisation du groupe 1 (mouvements politiques), à savoir par les Jeunesses Socialistes Luxembourgeoises. Ce groupe a droit à trois représentants

¹⁰ Consultez l'Annexe 05: Les organisations membre de la CGJL

dans le bureau exécutif qui seront toutes occupées car la Jeunesse Démocratique et Libérale vient de poser sa candidature pour le bureau.

Le groupe des organisations syndicales assure le secrétariat, mandat qui est actuellement en les mains de la Neutral Gewerkschaft Lëtzebuerg Jeunesse-Team. Ce groupe a droit à trois représentants dans le bureau exécutif. Il reste donc deux places de libre pour trois candidats potentiels. La section Jeunesse du syndicat FNCTTFEL a été admis dans le bureau exécutif en tant que mouvement observateur.

L'autre vice-présidence a été comblée par une organisation scouts et guides, à savoir par la Fédération Nationale des Eclaireurs et Eclaireuses du Luxembourg. Ce groupe a également droit à trois représentants dans le bureau: il reste une place pour une organisation potentielle.

La trésorerie n'est pas assurée par une organisation précise. La gestion des ressources financières aurait dû revenir à une organisation du groupe IV mais a été assurée par le bureau entier et notamment par le président. Ce groupe dispose de sept places au sein du bureau exécutif dont trois sont occupées à présent.

Le bureau a été mis au courant en date du 21 novembre 2000 que l'organisation « Jonk Lénk » a cessé d'exister. Il faudra lors de la prochaine assemblée probablement faire une revue des organisations-membre, car il y a des doutes si certaines organisations existent encore réellement.

3 Le personnel

3.1 Personnel payé par la CGJL

Patrick Hienckes, qui a travaillé pour la CGJL en tant que DAT du 01 octobre 1999 au 31 décembre 1999, fut employé à titre de *responsable administratif et de gestion* à durée indéterminée à partir du 01 janvier 2000. Il a également assuré, en concert avec le président, la gestion journalière de la caisse (*secrétaire financier*) et il s'est occupé du site internet (*webmaster*). La CGJL a proposé à Patrick de lui payer un honoraire en tant que freelance pour la rédaction du rapport d'activité pour l'année 2000-2001 ce qu'il a accepté. Et ceci parce qu'il a suivi l'entièreté du processus des travaux de la CGJL dans l'élaboration du Livre-Blanc sur la politique de jeunesse au Luxembourg.

Frédéric Krier a été employé par la CGJL en tant que *dirigeant de projets* moyennant un contrat à durée déterminé pour la période du 01 décembre 2000 au 31 mars 2001 (quatre mois). Il s'est occupé principalement des dossiers internationaux tel que le Livre-Blanc et les matières en relation avec le Youth Forum. En outre, il s'est chargé particulièrement de l'organisation du concours EuroJeune et a été, pendant la période du 01 janvier 2001 au 28 février 2001, responsable des tâches administratives journalières.

En sa réunion du 16 décembre 2000, le bureau a décidé qu'il faut lancer immédiatement la recherche d'un nouveau employé à plein temps et porter le maximum de soins et d'attention à la formulation d'une annonce y relative afin de faire une préselection déjà à ce niveau. Fin janvier 2001, une réunion spéciale du bureau exécutif a retenu cinq candidats (dont trois candidates féminines et deux candidats masculins) pour des entretiens individuels. Après études des qualifications et après considération de tous les candidats, le bureau a décidé d'employer Nina Mergen et ce à partir du 01 mars 2001. Un contrat de travail fut signé en date du 07 février 2001.

3.2 Personnel payé par le Service National de la Jeunesse

Mike Zahlen a travaillé auprès de la CGJL moyennant un contrat de type CAT et ce pendant la période du 01 décembre 2000 au 28 février 2001. L'encadrement du CAT a été assuré en

bonne coopération et coordination avec Madame Raymonde Muller (SNJ – Coordinatrice CAT).

4 La Galerie Kons

Lors d'une entrevue le 15 décembre 1999 avec Madame la Ministre Marie-Josée Jacobs, elle a annoncé que de nouveaux locaux dans la Galerie Kons avaient été attribués à la CGJL.

Le 20 avril 2000 la CGJL quittait ses locaux bien-aimés rue Philippe II pour s'installer dans la Galerie Kons. Le déménagement était accompagné de beaucoup de difficultés. Les questions et demandes que la CGJL a formulées n'ont pas trouvées des réponses satisfaisantes auprès des responsables techniques des différents fournisseurs. Ceci était particulièrement vrai pour les installations téléphoniques et informatiques.

Lors de l'inauguration de la Galerie Kons en tant que Maison des Associations de Jeunesse le 22 mai 2000, la CGJL a été représentée par Marc Rauchs, Annette Kemp-Klemann, Marc Rollinger, Théo Tibesart, Joël Meyer, Danièle Rasqué et Patrick Hienckes.

Aujourd'hui, la Galerie Kons réunit tout un nombre de services et d'associations de et pour jeunes, répartis sur le rez-de-chaussée, le deuxième et le cinquième étage. Ainsi, il se trouve un comptoir du Centre Information Jeunes (CIJ) et de la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourg (CAJL) au rez-de-chaussée qui font fonction d'accueil. Au deuxième étage sont réunis le Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe (CESIJE), l'Entente des Gestionnaires de Maisons des Jeunes, le Centre de Médiation, le CIJ et la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise (CGJL). Le cinquième étage héberge une partie du Service National de la Jeunesse (SNJ) et la CAJL.

La CGJL dispose de trois bureaux au deuxième étage et peut utiliser une salle de conférence au cinquième étage (partie commune). Actuellement, un des bureaux de la CGJL est mis à disposition du Daachverband vun de lëtzebuenger Jugendklibb. L'Union National des Etudiant-e-s du Luxembourg utilise aussi les bureaux de la CGJL, vu qu'elle a perdu ses propres locaux et qu'aucune autre solution n'a encore été trouvée pour l'UNEL.

Déjà en mars 2000, Madame la Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a promis d'étudier et de soutenir l'idée de donner à l'UNEL, à l'ACEL, à la SDL, à l'ANEIL, à l'ALEM et à l'ALEP la possibilité de déménager également dans la Galerie Kons. Madame Marie-Josée Jacobs a soutenu elle aussi le projet lors d'une entrevue en date du 21 septembre 2000. Il est évident qu'une institution comme la Galerie Kons qui se veut voir intitulée Maison des associations de jeunesse ne peut se passer d'y intégrer des organisations estudiantines – et ce notamment quand la majorité de ces dernières n'ont pas de siège social du tout.

4.1 Mobilier

Suite au déménagement, la CGJL a dû aller à la recherche de nouveau mobilier. En effet, la CGJL ne pouvait emporter les meubles qui se trouvaient dans son ancien bureau rue Philippe II parce que ceux-ci n'étaient pas la propriété de la CGJL. Le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse est subvenu aux dépenses liées à l'acquisition de nouveaux meubles moyennant l'application de seuils de prix pour tout matériel commandé.

Après avoir étudié différentes offres, le bureau exécutif a retenu, lors de sa réunion du 11 avril 2000, de partager la commande entre deux sociétés.

4.2 Communication

Il a fallu constater que les installations téléphoniques et les infrastructures informatiques dans la Galerie Kons ont été conçues sans consultation préalable de la CGJL. De ce fait découle qu'elles ne correspondaient pas du tout aux besoins de la CGJL et qu'il a fallu demander une offre personnalisée auprès de la société qui nous a été imposée par la gérance de la Galerie Kons. La CGJL a demandé deux lignes ISDN séparées auprès des P&T. La CGJL a, en effet, tenu à avoir une facturation des communications téléphoniques séparée pour éviter tout problème de partage des montants de frais de télécommunication. L'entreprise chargée de l'installation du matériel téléphonique n'a pas pu résoudre les problèmes liés à la centrale téléphonique en un temps acceptable. Le service du Daily Mail a dû être suspendu temporairement à cause de ces problèmes. Vers la fin du mois de mai, le service du Daily Mail a pu être rétabli et la CGJL pouvait, enfin, reprendre son fonctionnement normal.

En juin seulement, le fax de la CGJL a été opérationnel de nouveau.

Il a fallu attendre le mois de juillet pour constater que tout matériel commandé a effectivement été livré, mis en place, configuré et opérationnel à 100%.

En fin août 2000, le président a communiqué au bureau qu'il y a des problèmes avec la facturation des services de télécommunication et qu'il est impossible de répartir les montants parmi les autres organisations qui profitent de la centrale téléphonique.

Au sujet de la boîte postale dont la CGJL est titulaire dans la Ville Haute, il fut décidé de la garder car il est un privilège d'en avoir une au centre-ville. La demande est tellement élevée qu'il serait insensé de l'abandonner. En outre, l'adresse de cette boîte postale est le seul élément qui n'a pas changé depuis que la CGJL a déménagé et, de par ce fait, constitue le seul moyen pour des personnes non-averties de nous contacter pour l'instant. Néanmoins, cette boîte ne sera vidée que tous les deux jours pour des raisons d'organisation.

4.3 Gestion des outils d'accès

En avril 2000, la CGJL disposait de sept clés pour ses bureaux dans la Galerie Kons. Après avoir signé un accusé de réception ainsi que s'être déclaré d'accord avec l'annexe 1 du règlement interne de la CGJL, ont obtenu une clé Théo Tibesart, Danièle Rasqué, Caroline Gondoin, David Wagner, Krier Frédéric et Patrick Hienckes. Conformément aux dispositions de l'annexe 1, le bureau a décidé de donner la clé restante à Joël Meyer.

Le président a expliqué aux membres que l'accès à la Galerie Kons et aux bureaux de la CGJL après 19:00 heures ainsi que pendant les week-ends est lié à un certain nombre de problèmes. Ainsi, les clés doivent être commandées en Belgique auprès d'une société spécialisée. On a constaté que la durée de livraison d'une clé supplémentaire est d'environ quatre mois. L'accès inconditionnel se réalise moyennant une carte magnétique, une clé pour l'ascenseur 2^e étage, une clé pour l'ascenseur 5^e étage et une clé pour les bureaux. Jusqu'en été 2000, il n'existait pas de parlophone et ainsi, il n'était pas possible d'accueillir des visiteurs, voire de permettre aux membres du bureau qui n'ont pas de clé de participer aux réunions. Il a fallu recourir à l'usage de téléphones mobiles pour garantir le fonctionnement de la CGJL. Heureusement, un système de communication est maintenant installé et, quand il fonctionne, on a la possibilité d'ouvrir la porte centrale à partir d'un bureau quelconque.

Il est devenu nécessaire de tenir une liste reprenant qui est en possession de quel outil d'accès à quel instant. Il est évident que la CGJL a encore besoin de clés supplémentaires car il reste quatre membres du bureau qui n'ont aucun accès. Une demande y relative fut introduite auprès de la société gérant ces matières. Vers la fin août 2000, la société Sopoka était toujours dans l'impossibilité de fournir à la CGJL trois clés pour l'ascenseur (5^e étage) et douze clés pour l'ascenseur (2^e étage). Ceci signifie que la CGJL ne peut pas pleinement jouir des surfaces communes pour lesquelles elle est supposée payer du loyer.

Suite au fait qu'à partir de décembre 2000, trois personnes travaillent (temporairement) pour la CGJL et considérant que des clés furent confiées à des membres du DVLJ et de l'UNEL (ces organisations utilisent souvent les locaux de la CGJL), il subsiste toujours un manque de clés. La CGJL espère de pouvoir disposer de clés supplémentaires bientôt.

4.4 Assurances

Le contrat de bail pour les locaux de la CGJL au sein de la Galerie Kons dispose qu'il est obligatoire de contracter une assurance pour les dégâts du feu et de l'eau. Le bureau a demandé des offres à plusieurs sociétés. Aucune de ses offres ne correspondait aux besoins de la CGJL.

Il fut décidé que Joël Meyer s'occupe de ce dossier et qu'il va présenter au bureau trois propositions de contrat de compagnies différentes. Il ne suffit point d'assurer les murs, il faut également avoir une assurance responsabilité civile et une assurance Casco sortie pour les personnes mandatées par la CGJL et se déplaçant en mission pour la CGJL en leur véhicule privé.

4.5 Divers

Le nettoyage des bureaux de la CGJL est assuré par la femme de ménage du CIJ qui vient nettoyer à raison de deux heures la semaine.

La climatisation ne fonctionne pas de manière satisfaisante. Malgré plusieurs intervention auprès de la gérance de la Galerie Kons, ce problème n'a pas pu être résolu. Une solution à ce problème doit être trouvée puisqu'il entrave les conditions de travail de manière inacceptable. Quant à la sécurité, il faut constater que certaines normes et conventions ne sont pas respectées. Ceci concerne surtout l'accès aux portes de secours et le libre passage dans les couloirs.

5 Les finances

5.1 Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse

Au début de l'année sociale, le président a regretté que le budget de la CGJL est très limité et que, par conséquent, il faut se concentrer sur les activités d'importance nationale primordialement.

Vers la fin septembre 2000, la CGJL était contente d'apprendre que le projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'état pour l'exercice 2001 prévoit une augmentation du subside à titre de contribution de l'état aux frais de personnel de la CGJL. Lors de l'entrevue que la CGJL a eu en date du 21 septembre 2000 avec Madame la Ministre de la Jeunesse Marie-Josée Jacobs, le président a remercié la ministre d'avoir tenu sa promesse consistant en l'allocation d'un subside plus élevé. Cette revendication de la CGJL enfin réalisée, il importe de continuer dans la même direction et d'accorder à la CGJL encore une demi-tâche pour permettre un suivi plus soigné des affaires internationales qui, en effet, souffrent sous le manque de ressources humaines. La CGJL a fait part de cette revendication aux groupes parlementaires Déi Gréng et DP ainsi qu'au parti ADR. Tôt ou tard, la CGJL a besoin de ressources financières suffisantes pour pouvoir payer un responsable administratif et un responsable de projets.

En outre, la CGJL est d'avis qu'il est nécessaire d'indiquer clairement dans le projet de budget la répartition des subsides. Il est étonnant de constater que ceci a été aboli pour le projet de budget 2001.

Avec le déménagement dans la Galerie Kons, la CGJL doit payer le loyer elle-même, par le biais d'un subside qui est maintenant alloué à la CGJL. Ceci a eu comme conséquence que le

budget de la CGJL a considérablement augmenté, mais que cette augmentation est entièrement consommée par les frais locatives.

5.2 Ministère de la Culture

Pour la visite en Chine, la CGJL va contacter le Ministère de la Culture pour éventuellement se voir accorder une aide financière dans le cadre de l'accord culturel Luxembourg-Chine.

5.3 Service National de la Jeunesse

A part que les frais liés au voyage de la CGJL en Belgique dans le cadre de l'échange d'experts des conseils nationaux de jeunesse dans le cadre de l'accord culturel Luxembourg-Flandres n'ont pas encore été remboursés, il faut surtout évoquer que les indemnités de présence qui sont dues aux membres du bureau de la CGJL pour chaque réunion du bureau exécutif et pour chaque réunion du Conseil Supérieur de la Jeunesse n'ont pas encore été versées aux ayants-droit.

5.4 Livre-Blanc

Dans le cadre de l'élaboration du Livre-Blanc sur la politique de jeunesse au Luxembourg, la Commission Européenne a mis à la disposition du gouvernement luxembourgeois une somme de 30.000€.

Pour la consultation des jeunes, il a été retenu de distinguer les jeunes « organisés » (qui sont membres dans une organisation de jeunesse) et les jeunes des Maisons des Jeunes ainsi que les écoliers. Dans ce contexte, nous sommes d'avis que la CGJL devrait recevoir, en principe, un tiers du subside de la Commission puisqu'elle a pris en charge la consultation de la jeunesse organisée. Une demande y relative est en train d'être préparée. Le projet du Livre-Blanc a, en effet, mangé beaucoup de ressources à la CGJL et notamment en ce qui concerne les dépenses liées à l'organisation des nombreux forums de la CGJL.

5.5 Acquisition de produits et sollicitation de services

En avril 2000, le bureau avait décidé de louer un emplacement standard pour une voiture dans le parking souterrain de la Galerie Kons qui sera mis à disposition de Patrick Hienckes. Un contrat y relatif fut signé en date du 05 juin 2000.

Pour son Forum National dans le cadre du Livre-Blanc sur la politique de jeunesse au Luxembourg (20 mai 2000), la CGJL avait sollicité les services de sonorisation de Julien Pinon. Ayant été très satisfaite de cette expérience, la CGJL a encore une fois contacté Julien pour la sonorisation lors du second Forum de la CGJL sur le Livre-Blanc (10 février 2001).

Après considération de deux offres, le bureau s'est décidé d'acquérir une nouvelle imprimante laser en juin 2000 dû au fait que l'ancienne était cassée.

En juillet 2000, la CGJL a demandé une offre de prix à deux firmes luxembourgeoises pour un router ISDN. Il s'est révélé que le prix était environ trois fois trop élevé. La CGJL a alors passé commande auprès d'une firme allemande.

En décembre 2000, le bureau a fait appel au photographe professionnel Martin Linster pour réaliser une photo de groupe de tous les membres du bureau pour envoi avec les cartes de vœux de fin d'année.

Faisant le compte, la CGJL a dépensé quelques 10.000 francs en l'acquisition de clés et de cartes d'accès pour la Galerie Kons. S'agissant d'une gage, il n'est pas possible de le récupérer via le subside administratif.

6 Divers

6.1 Logo et papier-entête

Dès le début de l'année sociale, il y avait l'idée de changer le logo de la CGJL. En effet l'ancien logo ne reflète pas le dynamisme de la CGJL.

Après avoir considéré plusieurs projets, le bureau a chargé Joël Meyer de fournir des propositions d'une mise en page (papier-entête) ainsi que des propositions pour des cartes de visite et des enveloppes pré-imprimées. En octobre 2000, le bureau a considéré plusieurs projets et après décision, le secrétaire général a demandé des offres de prix. La commande a été livrée en février 2001.

6.2 Publications de la CGJL

En février 2000, Patrick Hienckes a mis en place un site internet qui reprend une brève description des activités de la CGJL, la composition du bureau exécutif, un relevé des organisations-membre, les statuts coordonnés tel que paru en date du 22 décembre 1999 dans le Mémorial C – N° 985, une section d'actualité, un calendrier reprenant les activités de la CGJL ainsi que des liens vers les organisations-membre et les organismes ayant un objet social analogue ou similaire à celui de la CGJL. Ce site se trouvait initialement à l'adresse <http://webplaza.pt.lu/public/cgjl/index.html> mais se trouve actuellement à l'adresse définitive www.cgjl.lu. Le bureau va inviter les organisations-membre à fournir un texte de présentation pour le mettre sur le site.

En octobre 2000, une proposition pour une brochure de présentation de la CGJL a été soumise au bureau par les soins du responsable administratif. Cette brochure consistait en une feuille pliée reprenant la composition du bureau exécutif, l'énumération des organisations-membre et une brève description de l'objet social de la CGJL en français et en anglais. Le bureau a accueilli favorablement cette initiative et le président a remarqué que la CGJL pourra faire usage de cette brochure notamment lors de la rencontre des jeunes à Paris et pendant la visite de la CGJL en Chine.

En décembre 2000, Patrick Hienckes a présenté au bureau un calendrier pour la nouvelle année avec le logo de la CGJL. Le bureau a décidé de l'envoyer à toutes les organisations-membre.

Le bureau a pris la décision d'envoyer une photo de groupe des membres du bureau exécutif ensemble avec les cartes de vœux pour la nouvelle année. Une telle photo fut prise lors de la réunion du bureau exécutif du 16 décembre 2000.

Le projet de mettre sur pied une publication régulière de la CGJL à l'attention des organisations-membre était la raison principale pour la création du groupe de travail Publications. Ce groupe était aussi en charge de produire une brochure informant sur les organisations-membre de la CGJL. Frédéric Krier a présenté le premier numéro du « CGJL-Info » au bureau en février 2001 et le bureau a décidé de procéder à la publication dans le même mois. Il contient des articles d'intérêt général sur le travail jeunesse, un résumé des activités de la CGJL et un dossier de presse. Les membres de bureau ont accueilli favorablement cette première édition et ont décidé à l'unanimité que cette publication parviendra aux organisations-membre tous les quinze jours. La CGJL compte inviter les associations-membre à faire parvenir à la CGJL leur calendrier d'activités pour les inclure dans le CGJL-Info.

6.3 Réception de fin d'année

Au lieu d'organiser une réception de fin d'année, le bureau exécutif a décidé d'organiser en printemps 2001 un pot du président.

II Livre-Blanc sur la politique de jeunesse au Luxembourg

1 Introduction

L'idée d'un Livre-Blanc sur la politique de jeunesse n'est pas nouvelle. Elle a enfin été concrétisée quand Madame la Commissaire Viviane Reding avait proposé la création d'un tel Livre à la Commission Européenne en novembre 1999 lors d'un Conseil Européen des Ministres de la Jeunesse. La consultation de la jeunesse est revenue aux gouvernements nationaux. Dans le cas du Luxembourg, cette tâche a été déléguée au Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse qui, finalement, a chargé le Service National de la Jeunesse de la mise en pratique de cette consultation.

Il fut procédé à la création d'un Comité de Coordination dans lequel la CGJL fut membre. Lors de nombreuses réunions de coordinations, ce comité, qui réunissait également des représentants du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse, du Ministère de l'Education, de la Formation continue et des Sports, du SNJ, du CIJ, de la CAJL et du CNEL, a identifié trois groupes-cible de jeunes à savoir les jeunes des Maisons des Jeunes, les jeunes des écoles et la jeunesse « organisée » (les jeunes qui sont membre dans une organisation de jeunesse).

Le comité de coordination, mais majoritairement le SNJ (Monsieur Marc Muller), a développé un questionnaire qui traduisait les instructions de la Commission en un document utilisable. Ce document de base appelé « base de discussion » fut distribué à des animateurs et des instituteurs afin de l'utiliser dans la discussion des différents thèmes ainsi que pour préparer les délégués pour les forums à venir. En outre, les responsables ont mis au point une petite enquête qui a été dépouillée par le CESIJE.

La base de discussion, contenant des questions de provenance soit de l'Euro-baromètre de 1994, soit du SPI (Sozialpädagogisches Institut Berlin), ne correspondait pas aux besoins de la CGJL et elle a décidé de développer ses propres outils de travail, mieux adaptés à la jeunesse organisée et axés principalement sur les intérêts qui touchent directement aux besoins de la jeunesse organisée. En effet, les jeunes qui évoluent au sein d'une structure de jeunesse ont souvent une approche et une interprétation de la société qui est plus politique que celle des jeunes non-organisés. Mais il était dès le début clair que la CGJL ne se contentera pas d'organiser des forums. Il est, certes, primordialement important de consulter les jeunes si l'on a l'intention de faire une politique qui vise à augmenter la participation des jeunes. Mais, de l'autre côté, on ne peut ignorer l'avis d'experts en la matière qui le sont, précisément, parce qu'ils ont étudié les jeunes.

2 Les forums¹¹

Durant les réunions du comité de coordination il a été décidé, conformément aux indications de la Commission Européenne, d'organiser trois forums régionaux et un forum national. Ces forums devraient centraliser les idées des jeunes organisés et non-organisés. Dû au fait que le projet de la Mission d'impulsion 2000-2001 asbl appelé « Caravane de l'an 2000 » faisait station dans différentes villes réparties à travers le Grand-Duché, il a été convenu d'utiliser cette structure pour organiser les forums, prévus pour le 27 avril 2000 à Diekirch (nord), le 04 mai 2000 à Dudelange (sud) et le 11 mai 2000 à Luxembourg (centre). Le forum national (25 mai 2000), finalement, a été intégré également dans la structure de la Caravane de l'an 2000. Le journal Touareg.lu qui est paru dans le cadre de ce projet (et qui a été envoyé aux

¹¹ Source image: flyer de promotion pour le Forum National du SNJ (25 mai 2000), du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse et du Service National de la Jeunesse

organisations-membre par la CGJL) a régulièrement annoncé les événements qui se déroulaient dans le cadre de la consultation de la jeunesse.

Parallèlement aux efforts d'organiser ces forums, le SNJ s'est chargé de la consultation des jeunes dans les écoles de Diekirch, Ettelbrück, Wiltz et Echternach. En outre, le SNJ a pris contact avec les responsables (animateurs) des Maisons des Jeunes pour les intégrer également dans le processus de l'élaboration du Livre-Blanc.

La CGJL, responsable pour la consultation de la jeunesse organisée, a décidé d'organiser des forums « séparés ». Séparé des forums du SNJ non parce que la CGJL n'a pas voulu coopérer avec le SNJ, mais à cause du fait que la CGJL a été bien consciente du fait que les besoins des organisations de jeunesse se manifestent à un autre niveau. La CGJL a voulu chercher le dialogue avec ses organisations-membre pour en dégager des revendications politiques de la jeunesse organisée au Luxembourg. Dans ce contexte, il fut décidé d'organiser quatre forums qui se déroulaient également dans le cadre de la Caravane de l'an 2000 et parallèlement (ou après) les forums du SNJ. Ceci était possible pour les forums de Diekirch, Dudelange et Luxembourg ; le forum pour l'est était organisé dans la Salle des Glaces à Echternach par la CGJL elle-même.

Finalement, la CGJL a également organisé un Forum National pour la jeunesse organisée en date du 20 mai 2000 dans le Salon Bleu de la Ville de Luxembourg. Ce forum avait comme objectif principal de coordonner les activités futures de la CGJL dans le cadre du Livre-Blanc et, avant tout, de recenser la position des différentes organisations-membre ainsi que celle d'organisations non-membre. En effet, la jeunesse organisée ne se compose non seulement d'organisations-membre et ainsi la CGJL avait, entre autres, invités des représentants de Life et de l'OGJ. Ce forum était un succès sur tous les niveaux et, après les groupes de travail, la CGJL était fière de pouvoir inviter les participants à se défouler dans l'XS où elle avait organisé une festivité de clôture. Grâce à cette consultation des organisations de jeunesse, la CGJL disposait d'une sérieuse base de discussion pour le forum national du SNJ (25 mai 2000). Le bureau a nommé délégué pour cet événement Danièle Rasqué, Marc Rollinger, Gary Diderich et Patrick Hienckes.

Cependant, lors de la réunion du comité de coordination en date du 31 mai 2000 au SNJ, il fut constaté que la fréquentation du forum du SNJ était décevante car, à part les organisateurs, les acteurs sur scène et les invités, le forum était peu fréquenté par des jeunes. Le président a exprimé sa satisfaction en ce qui concerne le taux de présence des membres du bureau de la CGJL. Monsieur Muller a surtout insisté sur le fait qu'il ne faut pas se faire d'illusions et a considéré le succès modéré du forum comme un succès tout court. Malheureusement, la façon dont le forum était organisé ainsi que la manière de présentation des « revendications » était mal conçue. En effet, le spectacle manquait de structure et de cohérence, avec comme fil conducteur la superficialité. Un débat doit être structuré et les partis doivent avoir des positions claires et distinctes qu'ils peuvent argumenter et défendre. En outre, le sujet doit être défini et délimité. Aucune de ces conditions n'était donnée. Madame Edel Alvarez (ASTI) a avancé que les jeunes romanophones (ie ne parlant pas la langue luxembourgeoise) étaient bien impliqués dans le processus d'élaboration des revendications et des résumés pour



Forum National du SNJ (25 mai 2000)

le forum mais n'avaient pas la possibilité d'interagir lors du forum car ce dernier était en langue luxembourgeoise. Ensuite, des membres du comité de pilotage ont constaté que certaines opinions exprimées par les jeunes ayant participé à la discussion « Panel » ne peuvent pas être considérées comme étant très représentatives. Il est, par exemple, imaginable que la sécurité puisse poser un problème pour certains jeunes du centre, néanmoins il faut considérer que ce sujet n'est pas le problème prépondérant de la majorité des jeunes du centre. Un autre point abordé lors de cette réunion était que les jeunes de l'Ecole Européenne n'ont pas été contactés. Finalement, on a constaté que le taux des jeunes du régime technique était très faible. Monsieur Fr.-Ch. Muller s'est prononcé en défaveur de l'idée de laisser faire le rapport par un adulte car ceci transformerait peut-être l'opinion des jeunes. A la fin du compte, il a proposé que Monsieur Alain Eilert rédige un rapport à caractère descriptif que le comité de coordination transmettra à la Commission Européenne.

Du moins pour la CGJL, la consultation de la jeunesse n'est pas terminée avec ces forums et ne viendra pas non plus à terme avec l'élaboration du Livre-Blanc. La consultation de la jeunesse est le premier pas envers la participation de la jeunesse dans la vie sociétariaire et politique et doit devenir une réalité permanente et une composante importante du paysage politique au Luxembourg. En outre, la CGJL compte continuer et intensifier le dialogue avec ses organisations-membre (et aussi celui avec des organisations qui ne le sont pas) pour travailler efficacement dans l'intérêt des jeunes.

3 Les enquêtes¹²

Dans la publication Touareg.lu qui est parue dans le cadre du projet « Caravane de l'an 2000 » se trouvaient des questionnaires à détacher à l'attention des jeunes. Des urnes pour les questionnaires remplis étaient installées dans la tente de la Caravane. Les résultats de ce projet furent assemblés par le CESIJE. Après considération, le bureau de la CGJL a décidé de ne pas



Présentation du résultat de la « Jugendemfro Norden 2000 » à Hosingen.

¹² Source photo: site de la CSJ www.csj.lu, Galerie des photos

accorder trop d'importance à ces chiffres à cause du très faible effectif de personnes qui ont rempli un bulletin.

Lors de la réunion du bureau du 25 juillet 2000, Danièle Rasqué a transmis au bureau une copie reprenant tous les résultats de la « Jugendemfro Norden 2000 ». Il s'agit d'une enquête réalisée par les sections nord de la JSL, CSJ et JDL. Cette enquête était une initiative propre des organisations de jeunesse respectives et n'a, à priori, rien avoir avec la CGJL ni avec le Livre-Blanc. Cependant, le bureau tient à remercier les organisateurs de cette enquête pour la mise à disposition des résultats. Bien que Monsieur Charles Margues (ILReS) a affirmé que les résultats sont à considérer avec prudence (vu le manque de représentativité), la CGJL estime que les résultats peuvent tout au moins indiquer des tendances.

4 Les entrevues

A côté de la consultation des jeunes eux-mêmes, la CGJL avait décidé de contacter des experts qui, de par leur expérience et par leur activité journalière, sont particulièrement familiarisés avec une matière qui touche à la vie sociale et/ou politique des jeunes. L'organisation des entrevues commençait dès le mois de mai 2000. La forme et le cadre dans lequel ces entrevues devraient s'inscrire étaient débattus au sein du bureau exécutif. Il fut convenu que ces entretiens feront l'objet d'une demande formelle, seront organisés systématiquement et s'inscriront non seulement dans le cadre de l'élaboration du Livre-Blanc mais, d'une façon générale, auront à la fois l'objectif d'instruire le bureau sur les différents problèmes de nature sociale ou autre avec lequel le jeune se voit confronté et, avec comme but supplémentaire de voir les jeunes avec les yeux de scientifiques.

Il n'était, malheureusement, pas possible d'avoir une entrevue avec Monsieur le Docteur Hemmer du Centre Hospitalier au sujet du sida. Néanmoins, Joël Meyer a mis à la disposition du bureau tout un éventail de documentation.

Puis, la CGJL a eu une entrevue avec Monsieur Jürgen Stoldt du journal « Forum » en date du 31 juillet 2000. Il s'est avéré que la CGJL n'est pas seule à admettre qu'il existe probablement des projets plus efficaces que la Caravane de l'an 2000.

Le 02 août 2000, la CGJL a eu une entrevue avec Madame Docteur Yolande Wagner (Ministère de la Santé) au sujet d'une enquête qu'elle avait présentée lors d'une réunion du Conseil Supérieur de la Jeunesse. Cette enquête a une représentativité très élevée par le fait qu'elle a été mise au point par WHO (World Health Organization) à partir de 1984 (et puis améliorée et adaptée à fur et à mesure). L'enquête est répétée tous les quatre ans dans 28 pays différents (dont le Canada et les Etats-Unis). Au Luxembourg, il a été possible d'obtenir 7732 questionnaires remplis (sur 9000 exemplaires distribués dans la plupart des classes de l'enseignement secondaire, tous régimes confondus). Le dépouillement et l'analyse sont en train de se faire. La CGJL pourra profiter des résultats dès leur publication. Entre-temps, le bureau dispose des résultats de 1998.

L'entrevue prévue avec Madame Jeannine Dennewald (Ministère de la Justice) a dû être annulée.

Dans le même contexte, la CGJL a eu une entrevue avec Monsieur Tom Kugener de la Croix-Rouge (AIDS-Berodung) en date du 03 août 2000. En tant qu'ancien éducateur, son approche envers la jeunesse et les problèmes qui la concernent nous ont particulièrement intéressé. En effet, les maladies sexuellement transmissibles sont devenues un sujet de débat public ces dernières années – et ce non dans le sens que le nombre de gens malades se soit agrandi, mais que le sujet est porté à discussion sur la place publique.

Le 09 août 2000, la CGJL a eu une entrevue avec Madame Marie-Thérèse Michaelis du Centre de Prévention des Toxicomanies. Ce dernier existe depuis cinq années et est en fait une fondation de l'Etat. Leur travail s'effectue généralement par des « multiplicateurs », c'est-à-dire qu'ils donnent une formation aux intéressés dans le but que ces gens retransmettent alors leur savoir. A présent, le Centre de Prévention collabore avec neuf communes, mais il est prévu d'arriver à un total de 13 communes vers la fin de l'année. Le public cible est surtout le monde adulte; premièrement pour ne pas stigmatiser les jeunes et puis parce que ce sont les adultes qui sont à différents niveaux le plus en contact avec la drogue (consommation, vente, production, transport, argent sale, etc.). Le sujet de la dépénalisation de drogues dites douces fut également abordé. Alors qu'il est connu qu'il n'existe certainement pas une solution distincte et prête à être mise en pratique immédiatement, on a trouvé que la prévention pourrait, entre autres, consister en une dépénalisation conditionnée. Il faudra encore un long processus et beaucoup de changements pour que des propositions dans ce sens aient une chance de survivre à l'argumentation majoritaire actuelle.

Ensuite, nous avons rencontré Madame Isabelle Medinger de la Sécurité Routière asbl le 10 août 2000. Elle nous a transmis un travail de fin d'études présenté par les étudiantes Conny Diederich et Monique Meisch (Centre Universitaire de Luxembourg). Le travail est intitulé « L'éducation Routière » et date de l'année académique 1999/2000. En 1999, justement, le gouvernement a prévu dans son programme l'introduction au Luxembourg d'une Education Routière sans en proposer ni la forme ni le lieu. Il en va de soi qu'il existe un déficit considérable en cette matière.

L'entrevue avec Monsieur Henri Grün de la Jugend- an Drogenhëllef a eu lieu le 11 août 2000. On a constaté qu'une coopération sensée et efficace avec cette organisation serait difficile. Néanmoins, Monsieur Grün nous a assuré qu'il est disposé à aider la CGJL à tout instant dans l'élaboration du Livre-Blanc.

En date du 18 septembre 2000, la CGJL a eu une entrevue avec Madame Docteur Claudine Mardaga du Centre de Planning Familial. Cette entrevue était très intéressante car elle révélait que l'éducation sexuelle au Luxembourg est déficitaire et qu'on est loin d'avoir résolu tous les problèmes. Ainsi, une éducation sexuelle est pratiquement absente dans le cycle primaire et se limite au cours de biologie pour le cycle secondaire. En effet, une telle éducation ne doit pas être ponctuelle, mais continue. En outre, Mme Mardaga a revendiqué un foyer pour jeunes qui serait ouvert 24/24 – les structures existantes ne peuvent répondre aux besoins actuels. Un autre point est que la médecine préventive n'est pas remboursée par les caisses de maladie; ce qui a comme conséquence que le Centre de Planning Familial achète chaque année des contraceptifs pour plus d'un million de francs destinés à être distribués. En outre, il est très difficile de trouver un gynécologue qui est disposé à effectuer un avortement / curetage. En effet, d'après Madame Mardaga, le Luxembourg n'a que 58 gynécologues et aucun d'eux ne veut avoir l'image d'un « avorteur professionnel ». Ceci est une des conséquences directes du fait que l'éducation sexuelle est déficitaire au Luxembourg, que le thème de la sexualité n'est pas assez thématé sur la place publique et que, à part quelques experts, ce sujet est encore trop souvent un tabou.

Madame la Ministre Marie-Josée Jacobs avait accordé une entrevue à la CGJL en date du 21 septembre 2000. Lors de cette rencontre, la ministre a partagé le souci de la CGJL que la rencontre européenne des jeunes à Paris (05-07 octobre 2000) ne devient rien d'autre qu'un spectacle gigantesque. Malheureusement, il a fallu constater que nos soupçons se sont approchés dangereusement de la réalité. La ministre a, cependant, accueilli favorablement l'approche de la CGJL et a souhaité qu'elle continue à travailler dans ce sens, c'est-à-dire qu'elle recherche le dialogue et la coopération avec toutes les entités ou organisations consentantes.

Ensuite était prévue une entrevue avec Monsieur Alain Origer (Ministère de la Santé, service d'action socio-thérapeutique). Malheureusement et dû à des problèmes organisationnels, cette rencontre n'a jamais eu lieu.

Une rencontre avec Inter-Actions a eu lieu en date du 27 novembre 2000. Le représentant d'Inter-Actions, Luc Welling, a déclaré que les jeunes des Maisons des Jeunes sont certainement concernés par le Livre-Blanc mais qu'il peut s'avérer très difficile étant donné que les visiteurs de sa Maison des Jeunes ne s'intéressent, à priori, pas beaucoup à de tels sujets.

En outre, la CGJL a eu une entrevue avec Monsieur l'Abbé Edmond Ries du Centre de Pastorale des Jeunes en date du 09 janvier 2001. Après avoir fait un bref historique du Centre de Pastorale, il a expliqué qu'avant 1992 le CPJ avait peu d'activités propres, mais que depuis il s'était plus largement développé sous l'égide de Monsieur l'Abbé Leo Wagener et de lui-même. Le CPJ emploie pour le moment cinq employés permanents, dont un pour chacune des cinq régions diocésaines (le poste de responsable pour l'Est étant momentanément inoccupé) et un (Monsieur Antonio Capurso) qui s'occupe des relations avec les jeunes étrangers. Le CPJ essaie surtout de donner des impulsions aux activités de jeunesse dans les paroisses. Les activités principales du CPJ sont surtout centrées sur des festivités ou des événements religieux : Noël (« marches à l'étoile »), pâques, les Journées Mondiales de la Jeunesse, l'octave (« Pélé des jeunes »), le mouvement de Taizé... Le service du CPJ essaie cependant aussi de développer un travail de jeunesse pas tellement marqué par le caractère religieux, mais s'appuyant surtout sur la volonté de promouvoir un esprit de coopération et d'ouverture chez les jeunes. Tombent sous ce volet, l'initiative du Jugendbus dans les communes de Kayl et de Irrel (Allemagne), qui est ouvert tous les jeudis soir et sert en quelque sorte comme « prototype » à une éventuelle maison des jeunes dans la commune de Kayl. Monsieur l'Abbé Ries est responsable de sept paroisses et dans une de ses paroisses, à Frisange, il organise entre autres des matchs de football avec des jeunes. Monsieur l'Abbé a continué en expliquant que le CPJ ne pourrait pas en tant que tel adhérer à la CGJL, puisque ce n'est pas une organisation, mais un service. En tout pour tout, il estime qu'il y a à peu près 50 multiplicateurs du CPJ dans les paroisses, mais que pour certaines activités on pourrait compter sur la présence de jeunes d'horizons divers. Ainsi, pour les JMJ, 120 personnes ont fait le déplacement à Rome l'an dernier, dont 80 qui avaient déjà participé à la dernière édition. Les « marches à l'étoile » ont attiré près de 1000 personnes à travers le pays, âgés entre 10-12 et 20 ans. Au niveau du pelé des jeunes, où l'âge des participants peut atteindre 40 ans, 1500 personnes participent chaque année.

Finalement, une entrevue avec la « Les Victimes de la Prise d'Otages de Wasserbillig » asbl était programmée pour le 15 janvier 2000. Cependant, la réunion a dû être annulée en dernier moment.

5 *Coopération avec le Youth Forum*

Durant tout le processus du Livre-Blanc, la CGJL a intensément coopéré avec le Youth Forum. Souvent, les informations du Youth Forum étaient plus précises et fiable que celles du SNJ ou du gouvernement, mais avant tout étaient accessibles à la CGJL bien avant celles du SNJ. Les rapports réguliers du Youth Forum sur le Livre-Blanc ainsi que le degré de progression du processus de consultation dans les autres pays européens ont beaucoup aidé dans la coordination des différentes démarches. La CGJL avait aussi un accès très rapide en ce qui concerne la situation en Allemagne via la coopération BBC (Bodensee-Benelux-Cooperation).

Dans ce contexte, Théo Tibesart et Claude Neuberg ont assisté à une réunion d'orientation et de coordination du Youth Forum à Bruxelles le 12 et 13 mai 2000. Lors de cette réunion, il a

été annoncé que le Youth Forum rédigera une position propre. Ce document de taille peut être consulté sur www.youthforum.org.

Les rapports du Youth Forum sont également devenus des instruments de travail pour la CGJL. Lors de la réunion du groupe de travail Livre-Blanc du 25 juillet 2000, le troisième rapport sur le Livre-Blanc du Youth Forum a été transmis à Gary Diderich (Life – SDL) en vue d'une meilleure coordination des activités futures de la CGJL et notamment en vue de la rencontre transnationale pour laquelle la délégation se composait de Danièle Rasqué et de Gary Diderich.

6 *Autres activités de la CGJL dans le cadre du Livre-Blanc*

Le 15 décembre 2000, la CGJL a assisté à une table ronde dans le cadre de la campagne de la CSJ « Mir loosse kee sëtzen! ». La région concernée était le centre et les thèmes de la table ronde étaient le travail dans le domaine de la jeunesse, la criminalité juvénile, la prévention et la réinsertion sociale. Gilles Bley faisait la modération et Charel Schmit l'assistait pour recevoir les invités à savoir Claude Wiseler (député), Christoph Mann (psychologue diplômé), Alain Massen (responsable de « Médecins sans frontières – Solidarité jeunes »), Théo Tibesart, Nico Meisch (représentant du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse) et Jos Bewer (représentant du Centre de médiation). Cette table ronde a notamment eu comme résultat l'incorporation dans la contribution de la CGJL d'une position au sujet de la protection de la jeunesse et de la jeunesse en détresse.

La CGJL a assisté à une table ronde de la « Les Rotondes » asbl en date du 07 décembre 2000 lors de laquelle M. Guy Castegnaro, président de l'asbl Rotondes laquelle a été créée en 1998, faisait la modération et a présenté au public M. Paul Helming, député-maire et bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Mme Erna Hennicot-Schoepges, Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et des Travaux Publics, M. Robert Garcia, député des Verts, Mme Christiane Steinmetzer, fonctionnaire au service des Sites et Monuments Nationaux (conservateur), M. Ben Fayot, député du POSL et conseiller communal, M. François Kohnen, attaché CFL, Mme Renée Wagener, députée, et des conseillers du conseil communal de la Ville de Luxembourg. A cette occasion, la CGJL a remis son projet de créer une Maison de Jeunesse¹³ dans les bâtiments historiques que sont les Rotondes à Madame la Ministre Erna Hennicot-Schoepges et à Monsieur Garcia ainsi qu'à des journalistes présents et des personnes intéressées. Ce projet est, si on veut, une application concrète de la revendication d'un Centre de Jeunesse tel que repris dans la contribution de la CGJL pour le Livre-Blanc.

7 *Rencontres transnationales des core-groups (23-24 septembre 2000)*

La Commission Européenne / la présidence avait prévue d'organiser des rencontres transnationales de façon à ce que les « core-groups » (noyaux) des pays voisins se rencontrent pour coordonner leurs positions respectives lors de la rencontre européenne des jeunes à Paris. Initialement, cette réunion était prévue au Luxembourg avec quatre personnes constituant le noyaux. La CGJL avait proposé, à ce sujet, d'organiser une telle réunion, par exemple dans le Château de Munsbach.

Finalement, la composition du core-group a été arrêté lors de la réunion du comité de coordination du 10 juillet 2000 et se composait seulement de deux personnes, à savoir de Danièle Rasqué et Gary Diderich (le groupe de réserve était composé de Caroline Marx et de Patrick Hienckes). Le groupe d'accompagnement / groupe d'experts s'est constitué de Romy

¹³ Veuillez consulter la section 4 « Les Rotondes » du IIIe chapitre.

de la Jeunesse. Le premier jour a eu lieu une rencontre avec la Madame la Commissaire Viviane Reding et ses collaborateurs Madame Sylvie Vlandas et Monsieur Pierre Mairesse. Madame la Commissaire a affirmé que la demande des jeunes pour une meilleure éducation civique et politique est bien réelle et qu'il faudra maintenant trouver les moyens appropriés pour mettre en pratique cette revendication. Le lendemain Danièle Rasqué a assisté au Conseil des Ministres. Il faut, cependant, voir quelle valeur va avoir cet événement.

10 Séminaire sur la politique de jeunesse au Luxembourg (25 novembre 2000)¹⁴

Le Ministère
de la Famille,
de la
Solidarité
Sociale et de

Danièle Rasqué lors du Séminaire sur la
politique de jeunesse luxembourgeoise

(25 novembre 2000)

la Jeunesse avait organisé un séminaire sur la politique de jeunesse luxembourgeoise en date du 25 novembre 2000. Ce séminaire ne s'inscrivait non seulement dans le cadre du Livre-Blanc (Commission Européenne), mais également dans le processus de l'évaluation de la politique de jeunesse par les experts du Conseil de l'Europe. Somme tout, ce séminaire était une démarche importante dans la préparation du terrain en matière de participation de la jeunesse. Il était tenu compte, dans les divers groupes de travail, de l'opinion de tout le monde.



Il faut, cependant, noter qu'il était difficile de mettre à table d'un côté des experts dans le domaine de la jeunesse et des représentants du ministère de la jeunesse et, d'un autre côté, des personnes non-expertes.

Ce séminaire n'avait pas pour but de résumer les dernières dix années de politique de jeunesse et d'en tirer des conclusions pour les dix années à venir. Il faut attendre le texte élaboré par les experts Monsieur Georges Wirtgen du CESIJE et son collègue Hendrik Otten pour pouvoir en tirer des conclusions.

11 Forum Final de la CGJL (10 février 2001)

Les nombreuses entrevues et consultations que la CGJL a entrepris pour la consultation des divers partenaires qui travaillent dans le domaine de la jeunesse ont fait que le forum final de la CGJL, initialement prévu pour le mois de novembre, a dû être reporté à février 2001.

Au cours de l'année, la CGJL avait organisé deux consultations des organisations membre. La première a eu lieu en date du 21 novembre 2000 et utilisait comme base de travail un document distribué lors d'une réunion du Conseil Supérieur de la Jeunesse portant le titre « Evaluation der luxemburgischen Jugendpolitik ». L'objectif principal de cette consultation était un débat de principe sur la plus-value sociale des organisations de jeunesse, sur les structures et infrastructures existantes et les déficits, sur la société civile et l'intégration et sur la politique actuelle. Lors de la deuxième consultation des organisations-membre en date du 28 décembre 2000, Frédéric Krier présentait un avant-projet de la position de la CGJL. Cette consultation a permis de prendre en compte un large éventail d'opinions et de combler les

¹⁴ Source photo: archives de la CGJL

domaine du travail de jeunesse, des membres de la Commission Européenne, des délégations des Conseils Nationaux de Jeunesse et une délégation du Youth Forum.

15 *Finalemment ...*

La présentation du Livre-Blanc est prévu à Gand le 26-28 novembre 2001 sous la présidence belge. Ensuite, le 29 novembre 2001, le Conseil de Jeunesse se tiendra à Bruxelles.

L'élaboration du Livre-Blanc est une chose. Bien que la CGJL a toujours considéré le Livre-Blanc comme prioritaire et très important (et le considère toujours, d'ailleurs), il importe de continuer ce processus de consultation, de coopération, d'entre-aide et, avant tout, de dialogue. Le Livre-Blanc sera transformé en une sorte de guide consultatif pour les dirigeants politiques en ce qui concerne la politique de jeunesse pour les années à venir. Les liens établies, les dialogues engagés et la volonté de coopération des partenaires qui se sont rencontrés dans le cadre des événements en relation avec le Livre-Blanc peuvent être bénéfiques aux jeunes et ce déjà demain. Indépendamment du résultat qu'apportera le Livre-Blanc, il faudra agir maintenant pour exploiter les fruits du travail de la dernière année.

III National

1 Organes et Conseils

1.1 Conseil Supérieur de la Jeunesse

La première réunion du Conseil Supérieur de la Jeunesse pour l'année sociale 2000-2001 de la CGJL a eu lieu en date du 20 juin 2000. Quand le taux de présence a laissé, en général, à désirer, c'était surtout le cas pour cette réunion (à part les membres de la CGJL, il n'y avait que Paul Bach, M. Estgen et Claude Bodeving).

La deuxième réunion datant du 10 octobre 2000 révélait qu'il y aura une évaluation du projet « Caravane de l'an 2000 »¹⁵. La CGJL a accueilli favorablement cette décision et attend les résultats. En outre, Monsieur Fr.-Ch. Muller a fait part aux personnes présentes de ses impressions de la rencontre des jeunes à Paris. Il trouve que de telles « initiatives » sont très importantes et qu'il faut les promouvoir et supporter. Romy Werner s'est alignée sur cette position. Finalement, le séminaire sur la politique de jeunesse luxembourgeoise (25 novembre 2000) fut annoncé.

Lors de la troisième réunion du Conseil Supérieur de la Jeunesse en date du 10 décembre 2000, Monsieur Fr.-Ch. Muller a annoncé qu'il y aura des consultations bilatérales entre la Commission et les Etats-membre et que des représentants de la Commission Européenne se rendront au Luxembourg le 08 mars 2001.

Il reste à dire qu'en décembre 2000 le bureau a remarqué que la LBSA n'ont plus de mandat dans le Conseil Supérieur de la Jeunesse, ce que la CGJL regrette.

1.2 Le Programme JEUNESSE et Service Volontaire Européen

Sur invitation du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse, la CGJL a assisté à la présentation du nouveau programme JEUNESSE le mardi, 13 juin 2000 à 15:00 heures en la présence de son altesse royale le Prince-Lieutenant Henri. Cette présentation a eu lieu dans le Centre de Rencontre Ouschterbour à Larochette.

Suite à une brève introduction de Joël, Monsieur l'Abbé Edmond Ries du Centre de Pastorale des Jeunes s'est beaucoup intéressé aux possibilités qui existent dans le cadre du programme JEUNESSE. Dans ce sens, la CGJL espère que cette première entrevue du 09 novembre 2000 ne reste que le premier pas vers une coopération plus intensive.

Lors d'une entrevue que la CGJL a eue avec Marc Muller et Raymonde Muller du SNJ en date du 07 décembre 2000, Marc Muller a exposé les résultats de leur campagne en octobre 2000 dans les écoles. Le bilan est globalement positif, sauf au « Geesekneppchen ». Les réactions des jeunes étaient particulièrement bonnes dans le nord du pays. En effet, la Commission Européenne vient de faciliter l'établissement de projets par les nouvelles dispositions du nouveau programme « JEUNESSE ». Raymonde Muller a noté, cependant, que de nombreux efforts sont encore nécessaire dans ce domaine. La CGJL a assuré sa coopération dans la mesure où les ressources financières le permettent.

1.3 Commission Nationale pour la Coopération avec l'UNESCO

Joël Meyer et Claude Neuberg représentent la CGJL dans la Commission Nationale pour la Coopération avec l'UNESCO.

1.4 Conseil National des Programmes

Marc Rollinger, en tant que représentant de la CGJL dans le Conseil National des Programmes a pris en charge la vice-présidence (la présidence étant assurée par Monsieur

¹⁵ Considérez le chapitre « Mission d'impulsion 2000-2001 « Caravane de l'an 2000 » »

que les aspirations du Ministère en cette matière. En fin de compte, Monsieur Mil Majerus a communiqué à la CGJL que le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse organisera une foire à l'occasion de l'avènement de l'Année Internationale du Volontariat 2001 dans les Halles Victor Hugo en date du 06 décembre 2001.

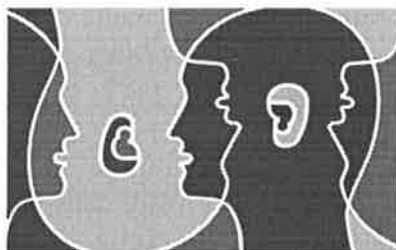
Lors des entrevues avec le groupe parlementaire DP et avec Jean-Luc Onckelinx (ONU), la CGJL a brièvement expliqué ce que c'est l'Année Internationale du Volontariat ainsi qu'a fait un bref résumé des démarches prévues par le comité d'organisation.

Claude Neuberg et Joël Meyer sont membre du Bureau Exécutif de l'Année Internationale du Bénévolat. Frédéric Krier est membre du groupe de travail « Réflexion fondamentale sur l'engagement bénévole ». Claude Neuberg est membre du groupe de travail « Amélioration des conditions du bénévolat ». Joël Meyer est membre du groupe de travail « Promotion du bénévolat des seniors ».

2.2 Année Européenne des Langues 2001¹⁷

« Nous sommes heureux que le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne aient uni leurs forces pour organiser l'Année Européenne des Langues 2001 » soulignait Madame la Commissaire Européenne Viviane Reding (chargée de l'éducation et de la culture) en sa présentation de l'initiative¹⁸.

Le bureau restreint du 16 octobre 2000 avait constaté que la CGJL n'a pas été contacté pour l'Année des Langues 2001. Claude Neuberg a expliqué et que la CGJL ne pourra pas est triste de constater qu'il luxembourgeois alors que le beaucoup en citant parmi ses multilinguisme et la responsable, M. André Wengler, avait initialement oublié de contacter la CGJL mais il s'en est excusé et a regretté que la CGJL ne puisse participer à l'Année des Langues.



Pendant la prochaine réunion, que les projets sont très chers en faire un. Evidemment, il n'existe que deux projets Luxembourg se plaît caractéristiques nationales le multiculture. Il est vrai que le

3 Concours Européen du Jeune Consommateur¹⁹

En date du 20 septembre 2000 la CGJL a eu une entrevue avec Propager, agence française de communication. Le directeur Laurent Avignon et Christine Van den Berghe ont présenté à la CGJL le projet EuroJeune. Propager est mandatée par la Commission Européenne d'organiser le « Concours européen du jeune consommateur » avec le thème « Nutrition – Alimentation Equilibrée ». Le concours, qui existe depuis 1993-1994 et est organisé chaque année avec un thème différent, s'adresse à un publique cible de jeunes entre 10 et 18 ans: dans le cadre du concours, les jeunes peuvent réaliser un projet sur le thème et ils ont toutes les libertés. Ainsi, ils peuvent produire un CD-Rom, un site internet, développer un jeu, faire une exposition, un travail graphique, une représentation sur scène ou une vidéo. Les projets doivent se faire en équipe. Au Luxembourg, trois prix d'une valeur de respectivement 1000€, 750€ et 500€ seront décernés dans la classe d'âge de 10 à 14 ans et trois prix des mêmes valeurs respectives dans la classe d'âge de 15 à 18 ans. M. Laurent Avignon a proposé à la CGJL de devenir le coordinateur national pour ce projet au Luxembourg.

¹⁷ Source logo: site officielle de l'Année Européenne des Langues 2001 www.eurolang2001.org

¹⁸ Site officiel de l'Année Européenne des Langues 2001, présentation de l'Année Européenne des Langues 2001 par Madame Viviane Reding (Commission Européenne) et Monsieur Walter Schwimmer (Conseil de l'Europe) sur www.eurolang2001.org/eyl/FR/Information/AboutEYL/AboutEYL1_fr.htm (également dans la brochure officielle de l'Année Européenne des Langues 2001)

¹⁹ Source image: bulletin d'inscription pour le Concours Européen du Jeune Consommateur

Madame la Ministre Marie-Josée Jacobs ayant encouragé la CGJL à procéder de la façon, le bureau exécutif réunit en date du 27 septembre 2000 a pris la décision d'organiser ce concours au Luxembourg (les personnes absentes lors de cette réunion ont fait parvenir au secrétariat leur vote par écrit). prévu de rechercher des membres du groupe de ainsi que les autres dû faire l'expérience Propager n'est pas courts délais nous sont réalisation des l'organisation du côté, il a fallu attendre n'avoir rien qu'un par e-mail. En voyant le CGJL s'est retrouvé La CGJL a eu une Madame Pascale Petry



Initialement, il était partenaires dans le monde des affaires. Les travail « EuroJeune » membres du bureau ont que la coopération avec optimale. D'un côté, de imposés pour la différentes étapes dans concours et, de l'autre des semaines pour avant-projet d'affiche temps s'écouler, la coincée.

première entrevue avec du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports (SCRIPT – service de la coordination de la recherche et de l'innovation pédagogique et technologique) en date du 24 octobre 2000. Elle a informé la CGJL sur le fait que le coordinateur national précédent était la société Eurogramme et que aucun jeune n'avait participé au concours l'année passée. Il faut être réaliste et au moins considérer la possibilité que la CGJL peut être victime du même destin – surtout si on considère que Propager avait, dans un premier temps, contacté l'Union des Consommateurs Luxembourgeois et que cette dernière avait refusé d'organiser le concours. Finalement, la CGJL a reçu l'information de l'UNEL qui elle a déjà été contactée très tardivement.

Malheureusement, Propager n'a pas informé la CGJL sur le fait qu'il existe actuellement un projet « yomag » (Athénée de Luxembourg) qui trouve ses origines chez Propager. Il reste à voir si on peut collaborer avec ce projet et s'il peut être utile pour le concours.

En tout cas, la CGJL a eu nombre de contacts avec, notamment, la Direction de la Concurrence et de la Protection des Consommateurs (Ministère de l'Economie), le Centre Information Jeunes (Madame Andrée Debra), Monsieur Jul Christophory (représentant officiel de la Commission Européenne au Luxembourg), Madame Monique Collé (SNJ), Monsieur Jeff Dondelinger (Chambre de l'Agriculture), Monsieur Bob Schmitz (responsable des affaires européennes de l'ULC) ainsi que beaucoup d'autres. Les organisations-membre de la CGJL ont également contribué (et contribueront encore) à porter à notoriété le concours. Ainsi il y a eu des contacts avec Jean-Marc Reding (CAJL) qui a proposé que la publication « Kompass » peut faire de la publicité. Le DVLJ et les LGS ont mis à la disposition du bureau des fichiers d'adresses pour l'envoi de documentation.

En date du 22 janvier 2001, le président a communiqué au bureau que la CGJL a excédé le taux de participation d'Eurogramme. Cette nouvelle ainsi qu'une présentation du Concours fut présentée aux médias lors de la conférence de presse du 23 janvier 2000. A présent, le jury pour la remise des prix se compose de Théo Tibesart, Danièle Rasqué, Jul Christophory, Nico Meisch et Pascale Petry.

Lors de la dernière entrevue avec Madame Christiane Van den Berghe, la CGJL a eu l'accord d'organiser ce concours également l'année prochaine et ce avant tout parce que la réponse au concours est déjà supérieure à celle des années précédentes.

4 Les Rotondes

La déclaration gouvernementale du 12 août 1999 retient: Le Gouvernement fera analyser les possibilités de donner une vocation culturelle aux rotondes CFL à Bonnevoie, dans le cadre d'un concept d'urbanisation à réaliser de concert avec la ville de Luxembourg. Le ministère de la Culture a lancé un appel aux idées à toutes celles et à tous ceux qui voudraient apporter une contribution pour le concept urbanistique d'ensemble des rotondes. Les rotondes devraient devenir un lieu de rencontre à la fois culturel, économique et social et faire le lien entre le quartier de Bonnevoie et le celui de la gare.

En effet, les Rotondes font partie du patrimoine national et ce notamment parce qu'ils ont survécu aux bombardements de la Deuxième Guerre Mondiale. L'histoire: Ayant obtenu l'autorisation de l'Etat en 1874, l'administration des CFL a construit deux bâtiments à côté de la gare destinés à l'hébergement des locomotives à vapeur. Durant les années 60, le service de maintenance des autobus s'est installé dans les Rotondes. Suite à l'initiative privée « Stoppt de Bagger », les bâtiments furent classés monuments nationaux en 1991 sous Jacques Santer. La clé de la première Rotonde fut transmise à Mme Hennicot-Schoepges par M. René Streff (directeur général des CFL) le 31 janvier 2000. Il est probable que la deuxième Rotonde continuera à être utilisée par les CFL jusqu'en 2004. La première, actuellement en train d'être restaurée, a fait l'objet de l'appel aux idées du Ministère de la Culture.

Dans cet ordre d'idée la CGJL avait exposé à Madame la Ministre Marie-Josée Jacobs l'idée que la CGJL compte réaliser une proposition qui consiste à y réunir tout un nombre d'organisations de jeunesse en vue de créer une Maison de Jeunesse. Madame la Ministre s'est solidarisée avec cette idée.

Suite à avoir considéré des plans reprenant les données techniques des rotondes et après avoir lu l'appel aux idées du ministère de la Culture, service des Sites et Monuments Nationaux, le bureau a convenu, lors de sa réunion du 27 septembre 2000, de développer un tel projet (Gérard Duhr, Claude Neuberg et Danièle Rasqué avaient donné leur accord par écrit parce qu'ils ne pouvaient assister à cette réunion). En outre, il fut décidé de créer un groupe de travail « Rotondes » ainsi que de consulter les organisations-membre à ce sujet. En cette même date, la CGJL a eu une entrevue avec le groupe parlementaire Déi Gréng et Monsieur Robert Garcia est aussi d'avis qu'il faut donner une vocation culturelle et sociale aux rotondes. Ainsi, les Verts vont supporter notre projet vu que l'idée de créer une Maison de Jeunesse en vérifie tous les critères.

Ayant soumis un avant-projet à la discussion des organisations-membre par courrier, les représentants des mouvements de jeunesse étaient à même de mener un débat constructif lors de la consultations des organisations-membre du 17 octobre 2000. Le projet semi-définitif fut envoyé au Ministère de la Culture à l'attention de Madame la Ministre Erna Hennicot-Schoepges, conformément aux dispositions instituées par l'appel aux idées.

Luc Welling, chargé de direction des maisons des jeunes de l'asbl Inter-Actions et plus précisément responsable pour la maison des jeunes de Inter-Actions du quartier de la gare, a montré beaucoup d'intérêt pour le projet des rotondes. A l'occasion de l'entrevue du 27 novembre 2000, Monsieur Welling s'est prononcé en faveur de l'idée que les rotondes pourraient devenir, à l'exemple de la Kulturfabrik à Esch, un lieu de création, de promotion et de prolifération d'une culture alternative par opposition aux divertissements recyclés utopistes. Il pense, cependant, qu'il ne faut pas y intégrer un centre de prévention.

Dans le même contexte, la CGJL a assisté à une table ronde de la « Les Rotondes » asbl en date du 07 décembre 2000 dans le Lycée Technique de Bonnevoie. La « Les Rotondes asbl » a comme but de sensibiliser l'opinion publique au futur des Rotondes, de développer l'intérêt des habitants des quartiers concernés (Bonnevoie et Gare), de présenter des idées et des propositions concrètes en vue d'une nouvelle affectation des bâtiments historiques. Elle s'est

proposé également d'attirer l'attention sur l'urgence de la restauration et veut faire des propositions en vue d'accélérer une prise de décision en faveur des Rotondes. M. Guy Castegnaro, président de l'asbl Rotondes qui a été créée en 1998, faisait la modération de la table ronde et a présenté au public M. Paul Helminger (député-maire et bourgmestre de la Ville de Luxembourg), Mme Erna Hennicot-Schoepges (Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et des Travaux Publics), M. Robert Garcia (député des Verts) Mme Christiane Steinmetzer (fonctionnaire au service des Sites et Monuments Nationaux (conservateur)), M. Ben Fayot (député du POSL et conseiller communal), M. François Kohnen (attaché CFL), Mme Renée Wagener (députée) et des conseillers du conseil communal de la Ville de Luxembourg. Lors de cette rencontre, trois architectes, dont Mme Tatiana Fabeck et Mme Arlette Scheiders, ont présenté leurs projets avec des diapositives et des transparents et ont exposé au public leurs idées de revalorisation des Rotondes. La majorité des projets présentés concernaient l'ensemble du site de la gare et ne se limitaient pas seulement aux bâtiments que sont les Rotondes. Mme Hennicot-Schoepges a confirmé que le Ministère de la Culture réfléchit depuis 1995 à ce sujet et que les Rotondes ont déjà fait deux fois l'objet d'une location et qu'il faut, en attendant la rénovation, promouvoir ceci pour souligner le destin ultime des Rotondes: un lieu de rencontre. En outre, la ministre a tiré l'attention des personnes présentes sur le fait que les Rotondes sont classées monuments *nationaux* et qu'il ne s'agit pas de leurs donner une vocation axée sur le quartier de Bonnevoie exclusivement. La CGJL a profité de l'occasion pour remettre une version améliorée de son projet à Madame la Ministre Erna Hennicot-Schoepges et à M. Garcia, ainsi qu'à des journalistes présents et des personnes intéressées.

Ayant obtenu entre-temps le support de l'ACEL et de la section Jeunesse de l'ADR, une seconde consultation des organisations-membre fut organisée pour le 28 décembre 2000. Lors de cette conférence, Charel Schmit (président national de la CSJ) a surtout souligné que la revendication de la CGJL correspond à un besoin réel et qu'il existe nombre de synergies entre les organisations de jeunesse et des service étatiques pour jeunes qui méritent d'être exploités. Annette Kemp-Klemann, déléguée des LGS, trouve que le projet est intéressant mais que les LGS ne se voient pas dans les rotondes. En outre, ils attendent depuis 9 ans l'aménagement d'une maison propre pour leur mouvement.

Monsieur l'Abbé Edmond Ries du Centre de Pastorale des Jeunes s'est également prononcé en faveur de ce projet.

5 *Rockhal*

En décembre 2000, le président a proposé au bureau que la CGJL prenne position vis-à-vis de ce projet. Différentes opinions ont été exprimées. Il a été décidé de considérer le projet Rockhal dans le contexte global ensemble avec le projet Rotondes. La Rockhal devrait devenir un des maillons principaux du réseaux d'infrastructure pour jeunes. Il faut attendre la prochaine prise de position du gouvernement avant de pouvoir continuer la discussion.

6 *Mission d'impulsion 2000-2001 « Caravane de l'an 2000 »*

La Mission d'Impulsion 2000-2001 asbl, structure mise en place par le gouvernement luxembourgeois pour préparer et coordonner les événements et les célébrations entourant et accompagnant le passage au troisième millénaire, a institué comme projet phare celui de la Caravane de l'an 2000²⁰. L'idée de profiter de l'occasion pour y intégrer la consultation de la jeunesse dans le cadre du Livre-Blanc n'a surgit que par après.

²⁰ Présentation de la Mission d'impulsion 2000-2001 sur www.luxembourg2000-2001.lu/culture/mission2000-2001/html/mission_impulsion/index.html

Le projet de la Caravane de l'an 2000 a coûté plus de 40 millions. La CGJL regrette que le degré de succès du projet a été assez limité. Nous avons, en effet, l'impression que la Caravane de l'an 2000 a surtout servi à ses organisateurs de se faire célébrer publiquement et de s'envoyer des fleurs devant la presse. On a eu l'impression que les personnes importantes étaient trop souvent plus importantes que la jeunesse. La somme dépensée pour ce projet est un multiple des subsides que l'Etat met à la disposition des organisations de jeunesse. Or, le bilan est tout sauf positif.

Lors de la réunion du Conseil Supérieur de la Jeunesse, Monsieur Fr.-Ch. Muller a communiqué à la CGJL que la Caravane de l'an 2000 se dote d'un suivi sous le nom d' « états généraux de l'utopie ». Il est indéniable qu'il est important de dresser un bilan et de vérifier si les ressources employées ont généré les effets désirés, ie ont été dépensé dans l'intérêt et au profit de la jeunesse. La CGJL est d'avis que tel n'était pas le cas et elle espère que l'évaluation du projet ne va pas coûter encore de l'argent.

IV Les organisations-membre

1 Chrëschtlech Sozial Jugend²¹

Dès le début de l'année sociale, Marc Rollinger, représentant de la CSJ dans le bureau exécutif de la CGJL, a représenté cette dernière dans le Conseil National des Programmes et a assuré pendant un court instant la vice-présidence.

La CSJ a beaucoup contribué à l'élaboration du Livre-Blanc et Charel Schmit a avant tout assisté la CGJL dans l'élaboration du projet d'une Maison des Associations de Jeunesse dans les Rotondes. Dans le même ordre d'idée, la CGJL a assisté en date du 15 décembre 2000 à une table ronde de la CSJ, organisée dans le cadre de la campagne « Mir loosse kee sëtzen! ». Les thèmes de la table ronde (le travail dans le domaine de la jeunesse, la criminalité juvénile, la prévention et la réinsertion sociale) ont contribué à l'élaboration de l'apport de la CGJL au Livre-Blanc. Le cycle de conférences « Mir loosse kee sëtzen! » était très enrichissant et a permis une approche plus différenciée de la CGJL vis-à-vis des problèmes concernant la protection de la

jeunesse et les
jeunes en
difficultés.

Charel Schmit, président national de la
CSJ, à Cinqfontaines le 09 avril 2000



2 Jeunesse Démocratique et Libérale

Lors de l'assemblée générale du 17 mars 2000, la JDL n'avait plus posé leur candidature pour déléguer un représentant dans le bureau exécutif de la CGJL. En date du 21 février 2001, la JDL a communiqué à la CGJL que Laurent Koener sera le nouveau représentant de l'organisation dans le bureau exécutif de la CGJL.

3 Jeunesses Socialistes Luxembourgeoises

Danièle Rasqué a assuré le mandat de la vice-présidence au sein du bureau exécutif de la CGJL.

Des représentants de la JSL (Danièle Rasqué, Da Silva Pedro et Ives Cruchten) ont participé à la conférence II sur le travail jeunesse au niveau local et régional (dimension européenne) à Santander, Cantabria, Espagne, 23-26 juin 2000.

Les positions de la JSL concernant notamment la Rockhal et les Rotondes ont été incorporées dans la prise de position de la CGJL.

²¹ Source photo: site www.csj.lu, Galerie des photos, conférence "Get Started" à Cinqfontaines le 08 et 09 avril 2000.

4 Jonk Lénk

David Wagner, représentant des Jonk Lénk, est membre suppléant dans le Conseil National des Programmes.

Avant de représenter l'UNEL à partir du 01 décembre 2000, David a représenté les Jonk Lénk dans le bureau de la CGJL. En décembre 2000, la CGJL a appris que la Jonk Lénk s'est dissoute.

5 FNCTTFEL-Jeunesse

Lors de la consultations des organisations membre du 28 décembre 2000, la section Jeunesse du syndicat des CFL était représenté avec Marc Berlo, Tom Bendels et Daniel Warken. Le bureau a salué l'intérêt que le FNCTTFEL porte à l'élaboration du Livre-Blanc et à la CGJL. Marc Berlo a été admis en tant qu'observateur aux réunions du bureau exécutif.

6 Neutral Gewerkschaft Lëtzebuerg – Jeunesse Team

Joël Meyer a assumé le mandat du secrétariat de la CGJL et s'est notamment engagé pour organiser des entrevues dans le cadre du Livre-Blanc.

En outre, il s'est occupé des matières qui touchent au personnel de la CGJL et il s'est occupé du nouveau logo de la CGJL ainsi que des assurances.

Il a participé pour la CGJL à une réunion du Youth Forum sur la politique de l'emploi en Europe.

7 Fédération Nationale des Eclaireurs et Eclaireuses du Luxembourg

Caroline Gondoin, représentante de la FNEL jusqu'au 10 octobre 2000, et Annick Gut, représentante de la FNEL à partir du 10 octobre 2000, ont assuré la vice-présidence au sein du bureau de la CGJL.

Durant l'année passée, la CGJL et la FNEL ont amélioré leurs contacts et ont collaboré notamment dans la défense des intérêts des organisations de jeunesse au niveau des finances. La FNEL était aussi présente lors des différents forums de la CGJL.

8 Lëtzebuenger Guiden an Scouten

Les LGS ont participé avec leurs positions à l'élaboration du Livre-Blanc par le biais de leur représentante Annette Kemp-Klemann.

Joël Meyer a représenté la CGJL à l'occasion de la Journée des Chefs qui se déroulait les 23 et 24 septembre 2000 dans la Halle Polyvalent de Sanem. Plus de 600 chefs et cheftaines s'étaient réunis pour l'événement et Mme Erna Hennicot-Schoepges était également présente.

Bien qu'Annette Kemp-Klemann, déléguée des LGS pour la CGJL, a déclaré que la direction des LGS ne porte pas beaucoup d'intérêt pour le projet des rotondes, elle a affirmé que cette position ne s'applique au projet en entier. En effet, les LGS attendent depuis 9 années la construction d'une maison propre pour leur mouvement et il est compréhensible qu'ils ne veulent se lancer dans un débat du pour et du contre pour une Maison des Associations de Jeunesse dans les rotondes.

9 Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois

Lors de la table ronde de la « Les Rotondes » asbl, une délégation de l'ACEL avait assuré à Madame la Ministre Erna Hennicot-Schoepges que les étudiants sont disposés à animer les Rotondes par des fêtes estudiantines et d'autres manifestations. L'ACEL supporte le projet de la CGJL pour créer une Maison des Associations de Jeunesse dans les rotondes.

10 Centrale des Auberges de Jeunesse du Luxembourg

Au courant de l'année sociale, la CGJL a eu deux entrevues avec la CAJL. Celle du 21 septembre 2000 a eu comme objet l'idée de créer éventuellement une publication commune. Alors que ce projet n'a pas encore franchi le stade d'une idée, Jean-Marc Reding, responsable communication et marketing au sein du CAJL, a spontanément proposé que leur publication « Kompass » peut faire de la publicité pour le Concours Européen du Jeune Consommateur. Le 04 décembre 2000 a eu lieu une entrevue sur initiative du CAJL et l'organisation a présenté à la CGJL leur projet de créer un portail internet s'adressant à un public cible plutôt national mais avant tout jeune. Conçu en tant qu'alternative au Youthnet du SNJ, le jeune trouvera sur ce nouveau site une version électronique du périodique Kompass, un espace d'art contemporain, un calendrier regroupant les diverses offres de divertissements, des liens vers les organisations de jeunesse, des renseignements sur les possibilités de logements dans les auberges de jeunesse au Luxembourg et, évidemment, une rubrique où sont présentés les services de la CAJL. Serge Pommerell a invité la CGJL à leur fournir également des documents ou textes pour une éventuelle publication sur leur site.

11 Croix-Rouge Jeunesse

En date du 03 août 2000, la CGJL a eu une entrevue avec Monsieur Tom Kugener de la Croix-Rouge (AIDS-Berodung). La CGJL a supporté la Croix-Rouge en achetant des cartes de vœux chez l'organisation. Marc Crochet a assumé encore une fois la charge de réviseur de caisse.

12 Daachverband vun de lëtzebuenger Jugendklibb

Gérard Duhr a remplacé Marc Rauchs dans le bureau dès le début de l'année sociale. Suite à une erreur, le DVLJ n'a pas reçu le montant de subside tel qu'arrêté par la Commission des Subsidés. La CGJL a aidé le DVLJ à obtenir le solde restant. Lors des entrevues avec le groupe parlementaire Déi Gréng et DP en date du 27 septembre 2000 et 25 octobre 2000 respectivement, la CGJL a également insisté sur le fait que le Daachverband vun den lëtzebuenger Jugendklibb a besoin d'une demi-tâche et d'une augmentation de subside car il représente presque aussi beaucoup de jeunes que les organisations scouts et guides.

13 Lëtzebuenger Jongbaueren a Jongwenzer

Claude Neuberg, le représentant des JB&JW s'est occupé prioritairement du programme Jeunesse et des affaires internationales. Il représente la CGJL, entre autres, dans le Conseil Supérieur de la Jeunesse et dans le Programme JEUNESSE et Service Volontaire Européen.

14 Union Nationale des Etudiant-e-s du Luxembourg

L'UNEL fut représentée au bureau par Frédéric Krier jusqu'au 30 novembre 2000. Par après, David Wagner a assumé cette responsabilité dû au fait que Frédéric a contracté un engagement salarial avec la CGJL.

Maintes fois, la CGJL s'est engagée pour que les organisations estudiantines tel que l'UNEL, l'ACEL, la SDL, l'ANEIL, l'ALEM et l'ALEP reçoivent enfin des locaux propres et de préférence dans la Galerie Kons. Cette idée fut discutée également lors des entrevues avec les groupes parlementaire Déi Gréng et DP en date du 27 septembre 2000 et 25 octobre 2000 respectivement ainsi que fut accueillie favorablement par Mesdames les Ministres Marie-Josée Jacobs et Erna Hennicot-Schoepges. Il est vrai que le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports est concerné dans des affaires qui touchent aux organisations estudiantines et non le ministère de la Famille ni celui de la Culture.

V Les organisations non-membre

1 Jeunes Sapeurs-Pompiers

En novembre 2000, Joël Meyer a communiqué au bureau qu'il s'est entretenu avec Monsieur Henri Schuller, vice-président de la Fédération des Sapeurs-Pompiers. Des contacts ont aussi été noués avec Monsieur le Président Nicolas Strotz. Il a été convenu d'intensifier les contacts entre les Jeunes Sapeurs-Pompiers et la CGJL.

2 ALUC

En décembre 2000, Frédéric a communiqué au bureau que l'ALUC désire éventuellement devenir membre de la CGJL. En conséquence, de la documentation sur la CGJL a été envoyé à l'ALUC qui a ensuite fait parvenir à la CGJL leur demande d'adhésion.

3 OGJ

En date du 21 septembre 2000, Madame la Ministre Marie-Josée Jacobs a communiqué à la CGJL qu'elle a reçu une lettre de la part de l'OGJ par laquelle cette dernière communique à la ministre qu'elle n'est plus disposée à être membre auprès de la CGJL et qu'elle refuse toute coopération.

Théo Tibesart a informé la ministre que l'OGJ n'est plus membre de la CGJL il y a déjà plus d'une année et qu'en outre cette organisation ne consiste que de quelques personnes seulement. Néanmoins, il a assuré à la ministre que la CGJL a toujours été ouverte au dialogue. En plus, l'OGJ a été invitée au forum national de la CGJL (20 mai 2000).

4 Section Jeunesse du ADR

Lors de la consultation des organisations-membre, le président a communiqué au bureau que la section Jeunesse du ADR soutient le projet du Centre National de la Jeunesse que la CGJL a mis sur pied pour les rotondes.

5 Life, plateforme ecocreectif

Gary Diderich a été invité pour les nombreux forum que la CGJL a organisé pour le Livre-Blanc.

6 Autres Organismes

6.1 Service National de la Jeunesse

Notamment durant le processus de l'élaboration du Livre-Blanc, la CGJL a beaucoup coopéré avec le SNJ et a assisté à de nombreuses réunions dans ce cadre.

La CGJL a également assisté aux ouvertures des deux bureaux régionales du SNJ à Rumelange (pour la région sud-est) le 29 janvier 2001 et à Diekirch (pour la région nord-ouest) le 05 février 2001.

6.2 DP

La CGJL a eu une entrevue avec le groupe parlementaire DP le 25 octobre 2000 à laquelle ont assisté de la part de la DP Messieurs les députés Xavier Bettel, Gusty Graas et Claude Meisch. Outre la situation financière de la CGJL, le Concours EuroJeune, le Livre-Blanc, le

projet Rotondes, l'Année Internationale du Volontariat ainsi que les sièges des organisations estudiantines, il fut discuté sur le fait que les organisations de jeunesse ne peuvent fonctionner correctement si elles ne disposent pas des moyens financiers suffisants pour subvenir aux demandes des jeunes, voire même pour subvenir aux demandes du législateur. L'organisation d'événements ou d'activités implique souvent d'assurer le matériel ou les personnes. Un autre point est celui de la compétitivité: comment les organisations de jeunesse peuvent survivre face à la concurrence directe de l'industrie de divertissement omniprésente et omnipuissante et, par moments, face à la concurrence du SNJ ?

Monsieur Xavier Bettel a précisé que, selon son opinion personnelle, la solution ne peut pas être de mettre à disposition des organisations de jeunesse toujours plus de personnel et toujours plus d'argent. Il faut également rechercher l'emploi optimal des ressources humaines et financières. Théo était tout à fait d'accord avec ceci et a proposé que la création d'un pool de personnel qui serait à la disposition de plusieurs organisations pourrait être une solution acceptable. Il faut, cependant, faire la part des choses: si la CGJL est emmené à produire des avis ou amendements sur des projets de loi, il faut engager un avocat. Monsieur Gusty Graas a alors demandé si la CGJL serait conventionnée. Théo a expliqué que la CGJL ne pouvait donner suite aux obligations légales le cas échéant.

6.3 Déi Gréng

La CGJL a eu une entrevue avec le groupe parlementaire Déi Gréng en date du 27 septembre 2000 à laquelle ont assisté pour Déi Gréng Monsieur Robert Garcia et Monsieur Tom Köller. Les sujets discutés concernaient avant tout la situation financière de la CGJL. En outre, la CGJL a instruit les Verts des activités qu'elle mène dans le cadre du Livre-Blanc et sur le fait qu'elle compte devenir le coordinateur national pour le Concours Européen du Jeune Consommateur de la Commission Européenne. Finalement, le président a brièvement présenté le projet de la CGJL pour les rotondes. Monsieur Garcia était très intéressé et a félicité la CGJL de l'initiative. En outre, il a assuré le support des Verts quant au projet.

6.4 Parti Communiste Luxembourgeois

En date du 10 janvier 2000, la CGJL a assisté à la réception de nouvel an du Parti Communiste Luxembourgeois à l'occasion du 80^e anniversaire du parti.

6.5 Centre de Pastorale des Jeunes

En date du 09 janvier 2001, la CGJL a eu une entrevue avec Monsieur l'Abbé Edmond Ries du Centre de Pastorale des Jeunes dans le cadre de l'élaboration du Livre-Blanc. La CGJL espère qu'une coopération plus précise s'engendrera de par le futur et remercie le service du CPJ de leur support pour le projet des rotondes.

6.6 Inter-Actions

L'entrevue avec Inter-Actions (Luc Welling) du 27 novembre 2000 a surtout servi à présenter le projet Rotondes à Monsieur Welling vu son intérêt particulier pour le site en tant que chargé de direction des maisons de jeunes de l'asbl Inter-Actions et plus précisément responsable pour la maison de jeunes de Inter-Actions du quartier de la gare.

6.6 Comité des Elèves de Wiltz

La CGJL a eu une entrevue avec l'ancien président du Comité des Elèves de Wiltz en date du 19 septembre 2000. Pedro Da Silva a exposé la situation du Comité des Elèves de Wiltz aux membres présents. En effet, en tant que président du Comité des Elèves d'il y a deux ans, Pedro Da Silva, a été condamné par le tribunal à subvenir aux déficits réalisés lors d'une fête d'école.

Théo a remarqué que la CGJL n'est pas tellement le bon partenaire pour lui aider. L'UNEL, de par son champs d'activité, a beaucoup plus de possibilités. L'affaire a été communiqué à l'UNEL.

VI International

1 Youth Forum

1.1 Bodensee-Benelux-Cooperation

La Bodensee-Benelux-Cooperation (BBC) a comme objet la coordination des positions et, dans la mesure du possible, l'élaboration d'une position commune pour avoir une plus grande influence au sein du Youth Forum. Dans ce contexte, des consultations biennales ont lieu avec le DNK (Deutsches Nationalkomitee für Internationale Jugendarbeit au sein du Deutscher Bundesjugendring ; Allemagne), l'ÖBJR (Österreichischer Bundesjugendring ; Autriche), le VPIJ (Vlaams Platform voor Internationaal Jongerenwerk ; Belgique), Vereniging 31 (Nederlands Comité voor Multilateraal Jongerenwerk ; Pays-Bas) CSAJ/SAJV (Conseil Suisse des Activités de Jeunesse / Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände ; Suisse) et la CGJL (Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise ; Luxembourg).

La première réunion du BBC pour l'année sociale 2000-2001 a eu lieu en octobre à Hanovre, Allemagne, sur invitation du DNK. A cette occasion, la délégation luxembourgeoise se composait de Théo Tibesart, Claude Neuberg et Gérard Duhr. Il s'agissait surtout de coordonner l'Exécutif du Youth Forum aux Açores ainsi que de préparer une collaboration plus intense au sujet du Livre-Blanc. Dans ce cadre, la CGJL avait invité Monsieur Jochen Rummenhüller au Forum National du SNJ en mai 2000 ainsi qu'avait accès aux efforts allemands pour le Livre-Blanc.

La prochaine réunion du BBC aura lieu à Lausanne, Suisse, en date du 23-25 mars 2001 et sera organisée par le CSAJ. La délégation comprendra Théo Tibesart, Claude Neuberg et Frédéric Krier.

1.2 Exécutif aux îles Açores

Durant le début de l'année sociale, le bureau a préparé l'Exécutif du Youth Forum qui, sous la présidence portugaise, a eu lieu aux îles Açores du 10 au 14 avril 2000. Lors de cette rencontre, Franck Schauff (DNK – Allemagne – socialiste) avait annoncé à la CGJL qu'il poserait sa candidature pour le poste de secrétaire général du Youth Forum. La CGJL lui a assuré son support. A part ceci, cette réunion fut surtout marquée par l'entretien avec Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse Miguel Fontes. Le dialogue était très constructif et enrichissant, dû à la compétence et à l'intérêt que M. Miguel Fontes a mis au jour au sujet du Livre-Blanc sur la politique de la jeunesse en Europe. Finalement, un grand nombre de Conseils Nationaux de Jeunesse de l'UE ont fait appel à la CGJL pour organiser une entrevue avec Madame la Commissaire Viviane Reding afin d'approfondir et d'améliorer le flux d'information. Malheureusement, une telle rencontre n'avait pu être organisée.

1.3 Assemblée Générale 19-21 octobre 2000 (Bruxelles)

L'assemblée générale du Youth Forum a eu lieu du 19 au 21 octobre 2000 à Bruxelles et la délégation luxembourgeoise se composait de Théo Tibesart et de Claude Neuberg. La préparation de l'AG du Youth Forum était surtout marquée par des discussions sur les candidatures pour la présidence et pour le secrétariat. En effet, les statuts qui étaient en vigueur à cette époque prévoyaient que les deux mandats doivent être occupés par une personne ressortissant d'une organisation internationale et par une personne d'un conseil national de jeunesse. Or, dû au fait que Franck Schauff s'était porté candidat pour le secrétariat, la CGJL aurait indirectement supporté Hendrik Söderman comme président en supportant Franck Schauff.

Après de maintes réunions, le bureau a procédé à un vote sur les candidats pour la présidence (Inga Pelsa (NYC) et Hendrik Söderman (INGYO)). Ainsi, il y avait quatre voix pour Inga

l'Irlande ont le plus progressé. Chaque pays devrait soumettre un rapport annuel sur le chômage des jeunes. Le Youth Forum a proposé d'organiser tous les trois ou quatre mois une table ronde pour analyser les développements les plus récents en cette matière. A cette occasion, Joël a proposé d'organiser la première de ces tables rondes au Luxembourg, s'appuyant sur l'argument que le processus a été lancé au Luxembourg et que le Grand-Duché a joué un rôle particulier dans son élaboration.

Dans le cadre du Livre-Blanc, la CGJL avait délégué Théo Tibesart et Frédéric Krier à la réunion de consultation de la société civile du 20 février 2001.

Claude Neuberg s'est porté candidat pour la Commission de l'Union Européenne et Marc Rollinger pour la Commission du Conseil d'Europe.

2 *All-China Youth Federation - ACYF*²²

Ayant accueilli une délégation de huit personnes de la All-China Youth Federation au cours de l'année passée, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Ding Boahua de la République Populaire de Chine a fait parvenir à la CGJL une invitation pour une visite officielle en Chine pendant une semaine au mois d'août 2000.

La CGJL s'est occupé dès le début de l'année sociale de l'organisation de cette rencontre. Il y avait de nombreuses entrevues avec Monsieur l'Ambassadeur pour discuter de l'organisation technique (passe-ports, visas, vaccinations, programme de la visite) ainsi que nombre d'entretiens avec l'agence de voyage (réservation, assurance). Danièle Rasqué s'est surtout occupé des tickets et de l'assurance. En outre, il a fallu produire des brochures de présentation et des cartes de visite ainsi qu'acheter des cadeaux pour les chinois et faire un communiqué de presse. Somme toute, la préparation de cette visite a mangé beaucoup de ressources financières et humaines de la CGJL – et ce pendant la période où tous les efforts de la CGJL auraient dû revenir à l'élaboration du Livre-Blanc.

La délégation de la CGJL a subi, au cours de l'année, nombre de changements. Ainsi, la ACYF n'avait, initialement, qu'invité six personnes

luxembourgeoises. Cet effectif fut corrigé à sept après que le président avait communiqué à l'Ambassadeur que la délégation chinoise comprenait huit personnes. En outre, le fait que la date de la visite a été changée à plusieurs reprises a eu



comme conséquence des changements de délégation. Finalement, Marc Rollinger, représentant de la CSJ et membre de la délégation, a communiqué en date du 08 août 2000 au bureau qu'il ne participera pas au voyage car ceci lui poserait un conflit moral. La CSJ avait décidé à l'unanimité (Marc Rollinger inclus) qu'il ne serait pas opportun de faire ce voyage. Deux candidatures pour la place restante sont parvenues au secrétariat de la CGJL, à savoir de Caroline Gondoin et de Frédéric Krier. Après considération des demandes, le bureau a décidé

²² Source photos: archives de la CGJL

Ltd., le CYCNET est membre du Chinanet et sous la tutelle de la Ligue des Jeunes Communistes Chinois (China Communist Youth League).

Le 31 octobre 2000, la visite du village Hancunhe était au programme. Bâti seulement à partir de 1990 par la « Beijing Group », cette ville de 2100 habitants. La visite de l'Ecole sportive de Shichahai (fondée en 1958) était très

frappante: sont choisis schéma très précis à la fois de leur physique et de leur patrimoine

les écoliers suivant un qui tient compte configuration

scientifique et culturel.

La visite de la « East China Normal University » à Shanghai et notamment les entretiens que la délégation de la CGJL a eu avec des étudiants étaient très enrichissants. Ainsi, les représentants de la CGJL avaient la chance de s'informer un peu plus sur le système post-secondaire en Chine. La ECNU fut fondée en octobre 1951 et possède actuellement dix facultés pour quelques 16.000 étudiants à plein temps et plus de 20.000 autres.

A part la visite du Musée de Shanghai et de la « Perle Orientale » (Tour de télévision de Shanghai), la délégation luxembourgeoise avait la chance de visiter le « Luoshan Community Service Center ». Ce centre réunit plusieurs services et fonctions en une seule place. Ainsi, sa structure comporte des services pour personnes âgées et pour jeunes, des services médicaux et des agences pour staff de ménage ou supervision d'enfants.

3 Accord culturel Luxembourg-Flandres - Echange d'experts des CNJ

L'article 1.7.a de l'accord culturel entre le Luxembourg et la communauté Flamande prévoit un « Echange d'experts afin d'étudier le fonctionnement des conseils de jeunesse sur différents niveaux ». La CGJL fut contactée le 18 février 2000 par le Service National de la Jeunesse en vue de trouver deux participants. En sa réunion du 25 juillet 2000, le Bureau Exécutif a arrêté que Claude Neuberg et Patrick Hienckes participeront à cet échange d'experts des Conseils Nationaux de Jeunesses. La composition de la délégation luxembourgeoise fut communiquée au SNJ en date du 26 juillet 2000.

L'administration compétente était le Ministère de la Communauté Flamande, Administration Culture, Section Jeunesse et Sports. La direction générale était assumé par Monsieur Johan Van Gaens, directeur d'administration. Monsieur Van Gaens était aussi au Luxembourg lors de la 2ième session de la sous-commission mixte "Jeunesse" qui s'était réunie le 15 décembre 1999, sous la présidence de Monsieur Frantz-Charles Muller du SNJ. Le responsable était Monsieur Jan Vanhee, responsable de la cellule des affaires internationales, Madame Rolande

5 National Unions of Students in Europe - ESIB

Lors de la réunion de bureau du 25 avril 2000, Frédéric Krier, représentant de l'UNEL à l'époque, a exposé au bureau le dernier projet de ESIB intitulé "participation of youth in democracy". Ce projet vise à sensibiliser les jeunes à la politique et de les incorporer dans les processus de prise de décision. Le projet comporte l'organisation de différents séminaires et activités, dont la première s'est déroulée à Strasbourg entre le 02 et 08 avril 2000. ESIB fait appel aux jeunes de soumettre des exposés ou articles en vue d'une publication. Frédéric a proposé que la CGJL puisse éventuellement soumettre un article, respectivement informer ses membres sur le projet.

Le bureau a félicité Frédéric de son initiative mais a constaté, néanmoins, que l'élaboration du Livre-Blanc ainsi que la visite de la CGJL en Chine ne laisseront pas beaucoup de temps pour s'occuper de ce projet.

6 Goethe Institut Zagreb

En juin 2000, la CGJL a été contacté par le Goethe Institut Zagreb qui est en train d'étudier les systèmes d'associations en Europe. La CGJL a complété le questionnaire envoyé par le Goethe Institut ainsi que a envoyé nombre de documents de présentation à cette organisation.

7 UNITED

En début octobre 2000, Claude Neuberg a communiqué au bureau que le 09 novembre 2000 est la journée internationale contre le racisme et qu'il faut alors commander chez UNITED des affiches et des cartes postales pour les envoyer dans les établissements scolaires. Cette initiative ne fut pas réalisée.

8 Mali

En mars 2000, l'Association Malienne Pour Le Développement Rural en la personne de Monsieur Gaoussou A. Ouattara a adressé à la CGJL la prière de les supporter dans leur projet dont une description complète et un budget étaient joints. Sans avoir délibéré sur les détails du projet, le bureau a pris connaissance du fait que l'AMPDR sollicite un montant d'environ 3,5 millions de francs luxembourgeois. Il était clair que la CGJL ne pouvait donner suite à cette demande.

9 Asia-Europe Youth Camp 2000

Monsieur Andreas Sieren (World Association of Youth – WAY) a contacté la CGJL au sujet du Asia-Europe Youth Camp 2000. Alors même qu'il aurait été très important que le Luxembourg ait été représenté, la CGJL n'a pas donné suite à cette demande pour manque de ressources financières.

10 United Nations Organization - UNO

En décembre 2000 les Nations Unies ont communiqué à la CGJL qu'elles organisent une Conférence Mondiale contre le racisme. L'organisation de cette conférence a été confié à un comité de coordination (European part of the NGO coordinating committee for the preparation of the WCR). 96 organisations anti-racistes se sont portées candidates pour ce comité. Ayant été invité à voter, le bureau exécutif de la CGJL s'est décidé, après

délibération, de donner respectivement une voix pour European Roma Rights Center, Antifascist Youth Action, United!, ENAR et Simon Wiesenthal Centre (il fallait choisir cinq organisations dont une doit être une organisation représentante de minorités ethniques, une organisation anti-raciste de jeunesse et trois autres organisations anti-racistes).

Déjà en juin 2000, la CGJL fut invitée par Monsieur Jochen Rummenholler (DNK) à assister à une réunion préparatoire (Hanovre, juin 2000) pour le Forum Mondial de la Jeunesse à Dakar (Sénégal) du 05 au 12 août 2001. En décembre 2000, la CGJL a eu une entrevue avec Monsieur Jean-Luc Onckelinx (responsable du Centre d'Information de l'ONU pour les pays du Benelux). Bien que le bureau de la CGJL reconnais qu'il est d'une importance substantielle que des membres de la CGJL soient présents lors du World Youth Forum, il est évident que le budget ne va pas permettre de telles activités. Il faudra trouver, si l'on envisage une participation, un financement externe par exemple auprès du Ministère de la Culture ou auprès du Ministère de l'Aide au Développement. Les mêmes problèmes se présentent quant à la Conférence sur l'Habitat qui fera la suite de celle de Dakar.

11 *Burkina Faso*

David Wagner (UNEL) a communiqué à la CGJL une demande de parrainage de l'Union des Jeunes pour le Développement du Burkina Faso pour la promotion des nouvelles technologies de l'information au niveau des jeunes Burkinabés. Il fut décidé de provisoirement ne pas donner de suite à cette demande pour cause de manque de temps et d'argent.

Annexes

Liste des annexes

Annexe 01: Résumé sur les différentes configurations du bureau exécutif

Annexe 02: Bureau Exécutif - Présences

Annexe 03: Bureau Restreint - Présences

Annexe 04: Groupes de travail - Présences

Annexe 05: Organisations-membre de la CGJL

Annexe 01: Résumé sur les différentes configurations du bureau exécutif

configuration	membre de bureau	organisation	mandat	notes	
configuration 1 17/03/00 10/10/00 207 jours 57% de l'année	Tibesart Théo	---	président	Configuration initiale.	
	Rollinger Marc	CSJ			
	Rasqué Danièle	JSL	vice-présidente		
	Wagner David	Jonk Lénk			
	Meyer Joël	NGL J-Team	secrétaire général		
	Gondoin Caroline	FNEL	vice-présidente		
	Kemp-Klemann Annette	LGS			
configuration 2 10/10/00 09/11/00 30 jours 8% de l'année	Tibesart Théo	---	président	Changement dans le groupe 3: La représentante de la FNEL (Caroline Gondoin) est remplacée par Annick Gut qui assume également le mandat de la vice-présidence.	
	Rollinger Marc	CSJ			
	Rasqué Danièle	JSL	vice-présidente		
	Wagner David	Jonk Lénk			
	Meyer Joël	NGL J-Team	secrétaire général		
	Gut Annick	FNEL	vice-présidente		
	Kemp-Klemann Annette	LGS			
configuration 3 09/11/00 01/12/00 22 jours 6% de l'année	Tibesart Théo	---	président	Changement dans le groupe 4: Le représentant du DVLJ (Marc Rauchs) est remplacé par Gérard Duhr.	
	Rollinger Marc	CSJ			
	Rasqué Danièle	JSL	vice-présidente		
	Wagner David	Jonk Lénk			
	Meyer Joël	NGL J-Team	secrétaire général		
	Annick Gut	FNEL	vice-présidente		
	Kemp-Klemann Annette	LGS			
configuration 4 01/12/00 13/12/00 12 jours 3% de l'année	Tibesart Théo	---	président	Changement dans le groupe 4: Le représentant de l'UNEL (Frédéric Krier) est remplacé par David Wagner qui représente également les Jonk Lénk dans le bureau exécutif (groupe 1).	
	Rollinger Marc	CSJ			
	Rasqué Danièle	JSL	vice-présidente		
	Wagner David	Jonk Lénk			
	Meyer Joël	NGL J-Team	secrétaire général		
	Annick Gut	FNEL	vice-présidente		
	Kemp-Klemann Annette	LGS			
configuration 5 13/12/00 16/03/01 93 jours 26% de l'année	Tibesart Théo	---	président	Changement dans le groupe 1: Le représentant des Jonk Lénk (David Wagner) cesse de représenter cette organisation dans le bureau exécutif car elle n'existe plus.	
	Rollinger Marc	CSJ			
	Rasqué Danièle	JSL	vice-présidente		
	---	---			
	Meyer Joël	NGL J-Team	secrétaire général		
	Annick Gut	FNEL	vice-présidente		
	Kemp-Klemann Annette	LGS			
Duhr Gérard	DVLJ				
Neuberg Claude	JB&JW				
Wagner David	UNEL				
configuration	configuration 1	configuration 2	configuration 3	configuration 4	configuration 5
début	17/03/00	10/10/00	09/11/00	01/12/00	13/12/00
fin	10/10/00	09/11/00	01/12/00	13/12/00	16/03/01
nombre de jours	207	30	22	12	93
% année sociale	57%	8%	6%	3%	26%

Annexe 02: Bureau Exécutif - Présences

En total, un taux moyen de présence de 70% fut réalisé.

Le présent texte se réfère essentiellement aux quatre documents qui suivent, à savoir:

- 1) « Bureau Exécutif – Liste des Présences »,
- 2) « Taux de présence à travers l'année sociale 2000-2001 » (graphique),
- 3) « Statistiques relatives aux taux de présence des réunions du BE »,
- 4) « Statistiques relatives aux taux de présence des personnes, organisations et groupes »

1. Bureau Exécutif – Liste des Présences

Sur la liste des présences pour les réunions du bureau exécutif durant l'année sociale 2000-2001 on retrouve les quatre groupes d'organisations telles que prévu par les statuts de la CGJL. Le président exerce son mandat à titre personnel et ne représente pas d'organisation dans le bureau. Le premier groupe est celui des organisations politiques, le deuxième est formé par les organisations syndicales, le troisième est constitué des organisations guides et scouts et le quatrième regroupe les organisations socioculturelles.

A droite se trouvent les pourcentages qui résultent des présences des différents représentants des différentes organisations. Il est calculé un pourcentage de présence pour chaque personne et un pourcentage pour l'organisation qu'il représente. En effet, certaines organisations ont changé de représentant durant l'année sociale de la CGJL. A gauche se trouve également un pourcentage pour les présences des groupes. Un groupe est représenté si au moins une organisation du groupe en question est présente. En bas se trouvent les quotas de présence pour les différentes réunions.

2. Taux de présence à travers l'année sociale 2000-2001 (graphique)

Ce graphique montre l'évolution du taux de présence pour les différentes réunions à travers toute l'année sociale. En abscisse se trouve le temps et les barres verticales sont espacées de 14 jours. Le taux de présence se trouve en ordonnée. Il a fallu recourir à l'usage de pourcentages car le nombre de membres du bureau exécutif a changé durant l'année sociale. Finalement, la droite horizontale montre la moyenne du taux de présence qui a atteint 70%.

3. Statistiques relatives aux taux de présence des réunions du BE

Ce document comporte nombre de rubriques numérotées qui seront traitées une à une par la suite. La rubrique **1 - (année sociale)** établit la durée de l'année sociale (364 jours) et la rubrique **2 - (réunions du bureau exécutif)** constate le nombre de réunions qu'il y a eu (21). La rubrique **3 - (nombre de membres dans le bureau)** constate le nombre de réunions qu'il y a eu avec un bureau de 10 membres et avec un de 9 membres. En effet, après avoir fonctionné pendant les trois premiers trimestres avec 10 organisations, le bureau s'est réduit à un effectif de 9 représentants suite au fait que les Jonk Lénk ont cessé d'exister en décembre 2000. Le bureau des 10 membres a assumé deux tiers des réunions. La rubrique **4 - (effectifs des présences)** calcule le minimum, le maximum et la moyenne des présences. Il est encore une fois nécessaire de considérer séparément le bureau de 10 et celui de 9 personnes. Il importe de constater qu'un minimum de quatre

personnes était toujours présent et que la moyenne est supérieure à 6 personnes par réunion. La rubrique **5 - (taux de présence)** traduit cette même information: les membres du bureau ont réalisé un taux moyen de présence de 70% avec un minimum de 40% et un maximum de 100%. Il est impressionnant également de constater que le taux moyen de présence des réunions qui sont en dessous de la moyenne s'élève toujours à 56%. La rubrique **6 - (détail par classes de 10%)** compte (dans la colonne des cumulées) les réunions qui ont atteint un taux de présence donné. Ainsi, on constate qu'une réunion a atteint un taux de présence de 100% et que 21 réunions (donc tous) ont atteint un taux de 40% au moins. En considérant les effectifs, on remarque que 6 réunions ont réalisé un taux de présence entre 70% et 79% (colonne des effectifs). La rubrique **7 - (jours entre deux réunions)** constate qu'en moyenne 17,3 jours séparent deux réunions. Il importe de mentionner que 13 réunions suivaient la précédente en un laps de temps plus court. Ces réunions ont obtenu un taux de présence moyen de 68% contre 72% pour les réunions plus espacées que la moyenne. La rubrique **8 - (détail par classes de 1 semaine)** compte (dans la colonne des cumulées) les réunions qui ont eu lieu un nombre donné de jours après la précédente. On constate que trois réunions ont eu lieu après au plus 7 jours à compter de la réunion précédente et que 21 réunions (donc tous) ont eu lieu après 35 jours au plus à compter de la réunion précédente. Il est à noter qu'un tiers des réunions étaient espacées entre 8 et 14 jours. La dernière colonne montre que le taux moyen de présence est maximal si les réunions sont espacées entre 22 et 28 jours. La rubrique **9 - (jours de la semaine)** fait remarquer qu'un tiers des réunions ont eu lieu le mardi et la rubrique **10 - (statistiquement)** renseigne sur le fait que ce jour est également le plus idéal pour organiser une réunion. Statistiquement, le jeudi est le jour le plus désavantageux pour organiser une réunion. Les rubriques **11 - (mois de l'année)** et **12 - (statistiquement)** utilisent la même méthode pour classer les réunions suivant le mois dans lequel elles ont eu lieu. Ainsi, on constate que les meilleurs mois pour organiser une réunion sont ceux de mars (dû surtout aux réunions préparant le passage à la nouvelle année sociale) et avril. Statistiquement, les mois les moins avantageux pour organiser une réunion sont ceux de juillet et de novembre.

4. Statistiques relatives aux taux de présence des personnes, organisations et groupes

Ce document comporte nombre de rubriques numérotées qui seront traitées une à une par la suite. La rubrique **1 - (les rencontres des organisations)** calcule le nombre de rencontres que chaque couple de deux organisations a réalisé. La somme des rencontres des organisations se trouve en dernière ligne (et en la colonne de droite). Les valeurs en gras et en italique (celles qui descendent en diagonale) représentent le nombre de réunions auxquelles une organisation a assisté. On constate que la CSJ et la JSL se sont rencontrés le moins souvent lors d'une réunion du bureau exécutif (4 fois). Le NGL J-Team et les JB&JW se sont rencontrés le plus souvent, à savoir 19 fois. En moyenne, le DVLJ a réalisé le moins de rencontres pendant les réunions auxquelles il a assisté (5,73). Par contre, la moyenne de la CSJ s'élève à 6,88. Ces résultats n'ont peu de signification car il relève de l'aléatoire si on rencontre peu ou beaucoup de gens si on assiste à une réunion. La rubrique **2 - (taux de présence des personnes, organisations et groupes)** considère les personnes en tant qu'individues. Ainsi, le premier rang revient au président Théo Tibesart qui était toujours présent (21 réunions) et le deuxième revient à Joël Meyer et Claude Neuberg (20 réunions). Parmi les organisations, ce sont surtout la CSJ et

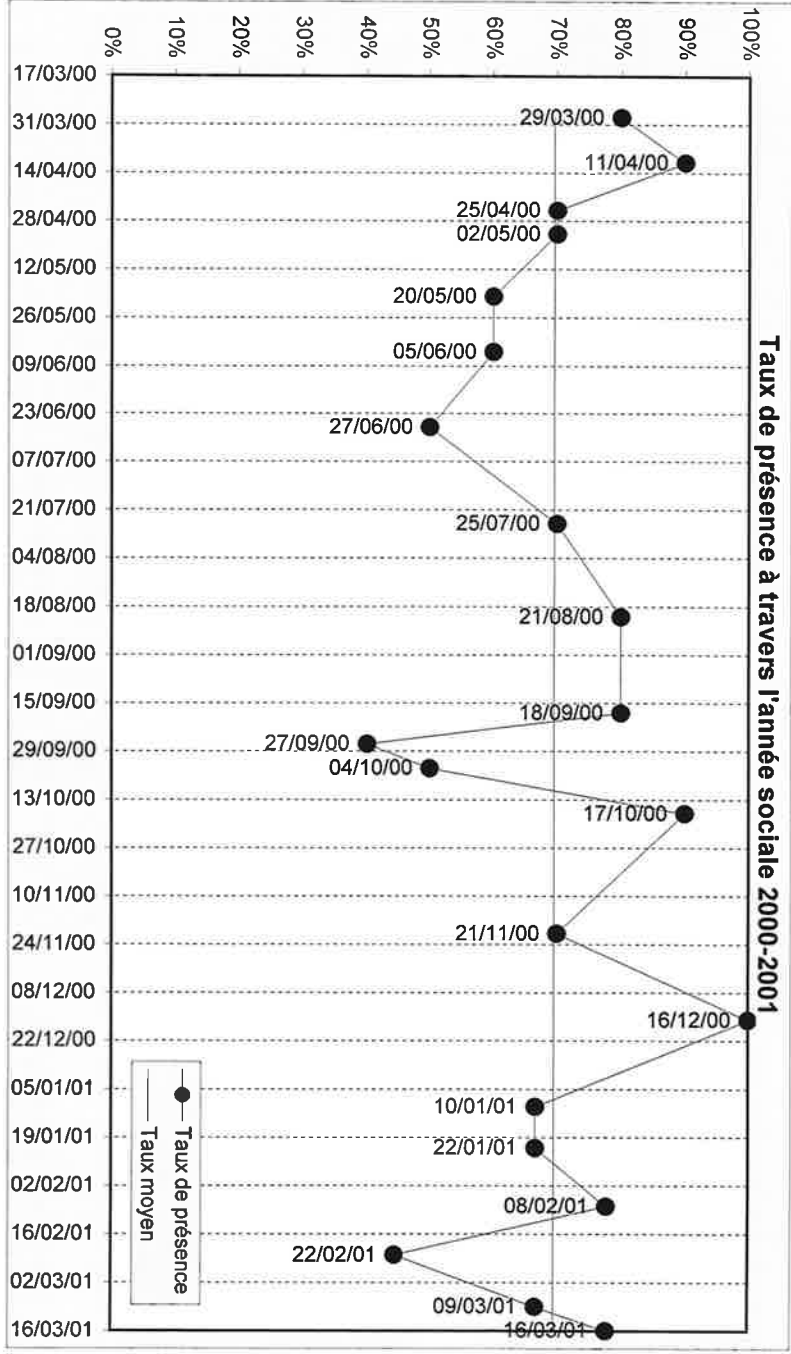
la JSL qui étaient le moins souvent présentes avec des taux de respectivement 38% et 48%. Les organisations les plus présentes étaient le NGL J-Team et les JB&JW avec 95% tous les deux. En ce qui concerne les groupes, on constate que le groupe des organisations politiques n'a que réalisé un taux de présence de 46%. Ce groupe est donc le dernier après les organisations guides et scouts (55%), les organisations du groupe IV (81%) et les organisations syndicales qui ont obtenu 95%. La rubrique **3 – (les rencontres des groupes)** fonctionne de la même façon que la rubrique 1 et comptabilise donc le nombre de fois que les différents groupes se sont rencontrés (donc si au moins un représentant d'un groupe a rencontré au moins un représentant d'un autre groupe lors d'une réunion du bureau exécutif). On constate que les organisations politiques et celles des guides et scouts se sont rencontrés le moins souvent lors d'une réunion du bureau exécutif (14 fois). Par contre, les organisations syndicales et les organisations du groupe IV se sont rencontrées le plus souvent (20 fois). Toutefois, il importe de remarquer que chaque groupe était représenté en deux tiers des réunions au moins. Néanmoins, il faut aussi constater que les organisations scouts et guides n'étaient pas représentées pendant 24% des réunions et que les organisations politiques étaient absentes pendant 19% des réunions. Au contraire, le groupe IV était toujours représenté. La rubrique **4 - (explications)** donne des explications relatives aux rubriques précédentes.

Bureau Exécutif - Liste des Présences

gr.	org.	représentant	29/03 2000	11/04 2000	25/04 2000	02/05 2000	20/05 2000	05/06 2000	27/06 2000	25/07 2000	21/08 2000	18/09 2000	27/09 2000	04/10 2000	17/10 2000	21/11 2000	16/12 2000	10/01 2001	22/01 2001	08/02 2001	22/02 2001	09/03 2001	16/03 2001	présence % pers. org.	
		Prés. Tibesart Théo	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	100%
		status	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	100%
I - 46%	CSJ	Rollinger Marc	ex.	prés.	ex.	prés.	n-ex.	ex.	ex.	prés.	ex.	prés.	ex.	ex.	prés.	ex.	prés.	n-ex.	ex.	prés.	ex.	n-ex.	prés.	ex.	38%
	status		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	38%
	JSL	Rasqué Dany	prés.	prés.	prés.	ex.	prés.	ex.	ex.	prés.	prés.	ex.	ex.	n-ex.	prés.	ex.	prés.	ex.	prés.	ex.	ex.	prés.	ex.	ex.	48%
	status		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	48%
	JL	Wagner David	prés.	prés.	n-ex.	prés.	ex.	prés.	ex.	ex.	prés.	ex.	ex.	prés.	prés.	prés.									57%
	status		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	38%
II - 95%	NGLJ	Meyer Joël	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	ex.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	95%
	status		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	95%
III - 55%	FNEL	Gondoin Caroline Gut Annick	prés.	prés.	prés.	ex.	ex.	ex.	ex.	ex.	prés.	prés.	ex.	prés.		prés.	prés.	prés.	prés.	ex.	prés.	n-ex.	ex.	ex.	50%
	status		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	52%
	LGS	Kemp-Klemann Annette	prés.	prés.	ex.	ex.	prés.	ex.	ex.	prés.	ex.	prés.	prés.	n-ex.	prés.	ex.	prés.	prés.	ex.	prés.	ex.	prés.	prés.	prés.	57%
	status		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	57%
IV - 81%	DVLJ	Rauchs Marc Duhr Gérard	ex.	n-ex.	ex.	ex.	n-ex.	ex.	ex.	ex.	ex.	ex.	ex.	ex.	ex.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	ex.	prés.	ex.	0%
	status		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	71%
	JB&JW	Neuberg Claude	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	ex.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	95%
	status		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	95%
	UNEL	Krier Frédéric Wagner David	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	ex.	prés.	prés.	prés.	ex.	ex.	prés.		prés.	ex.	prés.	prés.	ex.	prés.	prés.	79%
	status		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	76%
64	Obs.	Hienckes Patrick Berlo Marc																	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	100%
																			prés.	ex.	prés.	ex.	ex.	ex.	33%

Rapport d'Activité 2000-2001

Quota 8/10 9/10 7/10 7/10 6/10 6/10 5/10 7/10 8/10 8/10 4/10 5/10 9/10 7/10 9/9 6/9 6/9 7/9 4/9 6/9 7/9



Statistiques relatives aux taux de présence des réunions du BE

1 Année sociale

Date début	17/03/00
Date fin	16/03/01
Nombre de jours	364

2 Réunions du bureau exécutif

Première réunion	29/03/00
Dernière réunion	16/03/01
Nombre de réunions	21

3 Nombre de membres dans le bureau

membres	réunions (effectifs)	jours de l'année sociale
10	14	74 %
9	7	26 %

Taux moyen de présence: 70%

4 Effectifs des présences

	bureau de 10 membres	bureau de 9 membres
Minimum	4	4
Maximum	9	9
Moyenne	6.9	6.4
Réunions avec présences < moyenne	5	4
Réunions avec présences > moyenne	9	3

5 Taux de présence

Minimum	40 %
Maximum	100 %
Moyenne	70 %

	réunions	taux moyen présence
Réunions avec taux présence < moy	9	56%
Réunions avec taux présence > moy	12	80%

6 Détail (par classes de 10%)

seuils ou intervalles	réunions (cumulées)	réunions (effectifs)
100%	1	1
90%	3	2
80%	6	3
70%	12	6
60%	17	5
50%	19	2
40%	21	2

Exemple (troisième ligne et de gauche à droite):
Un taux de présence supérieur ou égal au seuil de 80% a été obtenu par 6 réunions. Des taux dans l'intervalle de 80% à 89% ont été obtenus par 3 réunions.

7 Jours entre deux réunions

Minimum	7
Maximum	35
Moyenne	17.3

	réunions	taux moyen présence
Réunions avec écart < 17,3 jours	13	68%
Réunions avec écart > 17,3 jours	8	72%

8 Détail (par classes de 1 semaine)

seuils ou intervalles	réunions (cumulées)	réunions (effectifs)	taux moyen présence
1 semaine	3	3	66 %
2 semaines	10	7	69 %
3 semaines	14	4	66 %
4 semaines	20	6	74 %
5 semaines	21	1	70 %

Exemple (troisième ligne et de gauche à droite):
Pour 14 réunions, l'écart en jours par rapport à la précédente était inférieur ou égal à trois semaines (seuil de 21 jours). 4 réunions étaient organisées dans la troisième semaine (intervalle du 15e au 21e jour). Le taux moyen de présence pour ces quatre réunions s'élève à 66%.

9 Jours de la semaine

	réunions	taux moyen présence
lundi	4	72 %
mardi	7	73 %
mercredi	4	59 %
jeudi	2	61 %
vendredi	2	72 %
samedi	2	80 %
dimanche	0	0 %

10 Statistiquement,

le plus mauvais jour pour une réunion est	jeudi
le meilleur jour pour une réunion est	mardi

11 Mois de l'année

	réunions	taux moyen présence
janvier	2	67 %
février	2	61 %
mars	3	75 %
avril	2	80 %
mai	2	65 %
juin	2	55 %
juillet	1	70 %
août	1	80 %
septembre	2	60 %
octobre	2	70 %
novembre	1	70 %
décembre	1	100 %

12 Statistiquement,

les plus mauvais mois pour une réunion sont	juil et nov
les meilleurs mois pour une réunion sont	mars et avr

Statistiques relatives aux taux de présence des personnes, organisations et groupes

1 Les rencontres des organisations

	Prés.	CSJ	JSL	JL	NGLJ	FNEL	LGS	DVLJ	JB&JW	UNEL	Total
Prés.	21										120
CSJ	8	8									55
JSL	10	4	10								65
JL	8	3	4	8							51
NGLJ	20	8	10	7	20						116
FNEL	11	5	6	6	10	11					72
LGS	12	7	7	3	12	7	12				74
DVLJ	15	6	6	6	14	8	6	15			86
JB&JW	20	8	10	8	19	11	11	15	20		117
UNEL	16	6	8	6	16	8	9	10	15	16	94
Total	120	55	65	51	116	72	74	86	117	94	850

Nombre de réunions: 21

rencontres moy / réunion
5.71
6.88
6.50
6.38
5.80
6.55
6.17
5.73
5.85
5.88
min = 5.71
max = 6.88

3 Les rencontres des groupes

	I	II	III	IV	Total	# rencontres moy / réunion
I	17				47	2.76
II	16	20			51	2.55
III	14	15	16		45	2.81
IV	17	20	16	21	53	2.52
Total	47	51	45	53	96	min = 2.52 max = 2.81

Nombre de réunions: 21

4 Explications

Rubrique 1:
Chaque nombre non gras est le nombre de rencontres qu'il y a eu entre les représentants de deux organisations pendant les réunions du bureau exécutif de la CGJL. Pour chaque organisation, il ya un nombre en gras: c'est le nombre de fois que cette organisation a été présente elle-même. Le total des rencontres d'une organisation se trouve en dernière ligne et dans la colonne de droite (gras et en italique). Ce nombre est donc la somme des valeurs qui se trouvent en la ligne et en la colonne d'une organisation moins le nombre en gras.

La colonne "# rencontres moy / réunion" calcule la moyenne des rencontres qu'une organisation a réalisé pendant les réunions où elle était représentée.

Rubrique 2:

(*1) Pour les personnes: Le nombre de réunions qui ont eu lieu pendant la période où la personne en question était mandaté par son organisation de représenter cette dernière dans le bureau. Pour les organisations: Le nombre de réunions qui ont eu lieu pendant la période où l'organisation en question avait mandaté un représentant pour se représenter dans le bureau.

(*2) Le rapport entre la période mentionnée au 1er point en jours et la durée de l'année sociale en jours.

(*3) Les valeurs de Gérard Duhr se composent de ses propres résultats et de celles de Marc Rauchs car ce dernier a été remplacé par Gérard Duhr en permanence. Normalement, Gérard Duhr figure dans cette liste avec les valeurs 6 ; 8 ; 75% ; 35% et Marc Rauchs avec les valeurs 0 ; 13 ; 0% et 65%.

(*4) Les résultats de David Wagner se composent de ses activités pour les JL et pour l'UNEL.

Rubrique 3:

La rubrique 3 fonctionne de la même façon que la rubrique 1.

2 Taux de présence des personnes, organisations et groupes

	présences	total réunions (*1)	taux présence	jours de l'année sociale (*2)	remarques
Duhr Gérard	15	21	71 %	100 %	(*3)
Gondoin Caroline	6	12	50 %	57 %	
Gut Annick	5	9	56 %	43 %	
Kemp-Klemann Annette	12	21	57 %	100 %	
Krier Frédéric	11	14	79 %	71 %	
Meyer Joël	20	21	95 %	100 %	
Neuberg Claude	20	21	95 %	100 %	
Rasqué Danièle	10	21	48 %	100 %	
Rollinger Marc	8	21	38 %	100 %	
Tibesart Théo	21	21	100 %	100 %	
Wagner David	13	21	62 %	100 %	(*4)
CSJ	8	21	38 %	100 %	
DVLJ	15	21	71 %	100 %	
FNEL	11	21	52 %	100 %	
JB&JW	20	21	95 %	100 %	
JL	8	14	57 %	74 %	
JSL	10	21	48 %	100 %	
LGS	12	21	57 %	100 %	
NGLJ	20	21	95 %	100 %	
UNEL	16	21	76 %	100 %	
I	17	21	81 %	100 %	
II	20	21	95 %	100 %	
III	16	21	76 %	100 %	
IV	21	21	100 %	100 %	

Annexe 03: Bureau Restreint - Présences

Bureau Restreint - Liste des Présences

		03/04 2000	11/04 2000	18/04 2000	25/04 2000	08/05 2000	22/05 2000	29/05 2000	27/06 2000	03/07 2000	25/07 2000	02/08 2000	09/08 2000	16/10 2000	24/10 2000	21/11 2000
Bureau Restreint	présidence	Tibesart Théo	prés.	prés.	prés.	ex.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.
	secrétariat	Meyer Joël	prés.	prés.	ex.	ex.	ex.	prés.	ex.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.	prés.
	vice-présidence	Rasqué Danièle	prés.	prés.	prés.	prés.	ex.	prés.	ex.	ex.	prés.	prés.	ex.	prés.	prés.	prés.
	vice-présidence	Gondoin Caroline Gut Annick	ex.	prés.	prés.	ex.	n-ex.	n-ex.	prés.	ex.	prés.	ex.	ex.	prés.	prés.	prés.
Invités		Rollinger Marc Wagner David Neuberg Claude Krier Frédéric Pereira José											prés. prés. prés.		prés. prés.	prés. prés.
	quota		3/4	4/4	3/4	1/4	1/4	3/4	2/4	2/4	4/4	3/4	2/4	4/4	4/4	4/4

* * *

Réunions	15	100%
avec quota 1/4	2	13%
avec quota 2/4	3	20%
avec quota 3/4	5	33%
avec quota 4/4	5	33%

	prés.	ex.	n-ex.	prés.	ex.	n-ex.
Tibesart Théo	14	1	0	93%	7%	0%
Meyer Joël	11	4	0	73%	27%	0%
Rasqué Danièle	10	5	0	67%	33%	0%
Gondoin Caroline	5	5	2	42%	42%	17%
Gut Annick	3	0	0	100%	0%	0%
Total	43	15	2	72%	25%	3%

Remarques:

* L'objet de la réunion était de coordonner la visite de la CGJL en Chine.

Annexe 04: Groupes de travail - Présences

Groupes de Travail - Présences

"Livre Blanc"

gr.	org.	Représentant	11/04 2000	25/07 2000	présence % pers. org.
		Tibesart Théo	prés.	prés.	100%
		Prés.	status	m	100%
		Rollinger Marc	prés.	prés.	100%
	CSJ		status	m	100%
I 83%		Rasqué Dany	prés.	prés.	100%
	JSL		status	m	100%
		Wagner David	prés.	ex.	50%
	JL		status	m	50%
II 100%		Meyer Joël	prés.	prés.	100%
	NGLJ		status	m	100%
III 75%		Gondoin Caroline	prés.	ex.	50%
	FNEL		status	m	50%
		Kemp-Klemann Annette	prés.	prés.	100%
	LGS		status	m	100%
IV 67%		Rauchs Marc	n-ex.	ex.	0%
	DVL	Duhr Gérard	n-ex.	prés.	50%
			status	m	50%
		Neuberg Claude	prés.	prés.	100%
	JB&JW		status	m	100%
		Krier Frédéric	prés.	ex.	50%
	UNEL		status	m	50%
	Obs.	Diderich Gary		prés.	100%

Quota

9/10 7/10

"International"

gr.	org.	Représentant	29/08 2000	présence % pers. org.
		Tibesart Théo	prés.	100%
		Prés.	status	m
		Rollinger Marc		0%
	CSJ		status	0%
I 100%		Rasqué Dany	prés.	100%
	JSL		status	m
		Wagner David	prés.	100%
	JL		status	m
II 0%		Meyer Joël	ex.	0%
	NGLJ		status	m
III 0%		Gondoin Caroline	ex.	0%
	FNEL		status	m
		Kemp-Klemann Annette		0%
	LGS		status	0%
IV 67%		Rauchs Marc	ex.	0%
	DVL	Duhr Gérard	ex.	0%
			status	m
		Neuberg Claude	prés.	100%
	JB&JW		status	m
		Krier Frédéric	prés.	100%
	UNEL		status	m
	Obs.	Diderich Gary		100%

Quota

5/8

Annexe 05: Les organisations membre de la CGJL

groupe	organisation	
groupe I	CSJ	Chrëschtlech Sozial Jugend
	JDL	Jeunesse Démocratique et Libérale
	JSL	Jeunesses Socialistes Luxembourgeoises
		Jonk Lénk
groupe II		FEP co/ AJEP
		FNCTTFEL-Jeunesse
		Neutral Gewerkschaft Lëtzebuerg - Jeunesse Team
		SYPRO-Jeunesse
groupe III	AGGL	Association des Girl Guides Luxembourgeoises
	FNEL	Fédération Nationale des Eclaireurs et Eclaireuses du Luxembourg
	LGS	Lëtzebuenger Guiden an Scouten
groupe IV	ACEL	Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois
		CARITAS Jeunesse
	CAJL	Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourg
	CRJ	Croix-Rouge Jeunesse
	DVLJ	Daachverband vun den lëtzebuenger Jugendklibb
	JEC	Jeunesse Etudiante Chrétienne
	JEL	Jeunesse Européenne du Luxembourg
	JB&JW	Lëtzebuenger Jongbaueren a Jongwenzer
	SJCP	Service Jeunesse de la Centrale Paysanne
	UJGIL	Union des Jeunes Gens Israélites du Luxembourg
	UNEL	Union Nationale des Etudiant-e-s du Luxembourg